



# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire  
**N° 147 – 1er trimestre 2011**

**Sommaire**

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	25

### Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) et de la Banque de France, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'Iedom auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF-).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros<sup>1</sup> de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises.  
Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

<sup>1</sup> Le seuil des déclarations a été ramené de 45 000 à 25 000 euros à compter de février 2006.

### 1. Synthèse

#### 1. La conjoncture internationale du premier trimestre 2011

---

L'accélération de la croissance de l'économie mondiale s'est poursuivie en début d'année, dans le sillage de la croissance rapide des pays émergents. Toutefois, la hausse des prix de l'énergie et ses conséquences, tensions inflationnistes et resserrements monétaires, risquent de peser sur la reprise actuelle.

Au premier trimestre, la croissance américaine s'est ralentie, à 0,4 %, après trois trimestres consécutifs de progression, malgré une politique économique demeurant très expansionniste. Les conditions du marché du travail s'améliorent et la situation financière des entreprises s'est redressée, mais le désendettement des ménages n'est pas achevé et le secteur immobilier est toujours sinistré.

En Asie, la situation économique du Japon reste incertaine après le séisme du 11 mars 2011. Le PIB a reculé de 0,9 % au premier trimestre. Les autorités japonaises ont mis en œuvre une politique macroéconomique accommodante et la Banque du Japon a encore assoupli sa politique monétaire. La Chine affiche au premier trimestre 2011 un rythme de croissance du PIB de 8,4 %, plus modéré qu'en 2010, sous l'effet du resserrement monétaire et du contexte international moins porteur.

La reprise s'est confirmée dans la zone euro au cours du premier trimestre, mais reste fragilisée par la crise de la dette souveraine. La croissance du PIB, à 0,8 %, a plus que doublé par rapport au trimestre précédent. La reprise reste contrastée d'un pays à l'autre. Les conditions économiques, satisfaisantes notamment en Allemagne et en France, se sont détériorées dans les pays périphériques, particulièrement en Espagne et en Italie.

Le 11 mars, les dirigeants des pays de la zone euro ont décidé de renforcer le Fonds européen de stabilisation (FESF) -dont l'objectif est de venir en aide aux Etats de la zone euro confrontés à des difficultés économiques- à 440 milliards d'euros. D'autres mesures, dont les aspects techniques seront précisés ultérieurement, ont également été annoncées à cette date (principe d'un « Pacte pour l'euro », augmentation à 500 milliards d'euros du montant des prêts pouvant être accordés par le mécanisme européen de stabilité (MES), qui remplacera le FESF en 2013, allongement de la durée des prêts octroyés à la Grèce et réduction des taux d'intérêts y afférents). Le Portugal, le troisième pays à bénéficier d'un soutien financier après la Grèce et l'Irlande, s'est vu accorder en mai une nouvelle aide financière de 78 milliards d'euros.

L'envolée du cours des matières premières et des prix alimentaires s'est poursuivie, alimentée par les tensions dans les pays arabes, la reprise économique mondiale et un niveau élevé de la demande dans les pays émergents. Ainsi, le prix du baril de pétrole a atteint un nouveau record en avril 2011 dépassant la barre des 120 dollars, soit une hausse de 45 % par rapport à 2010. Les tensions inflationnistes s'accroissent dans la plupart des économies mondiales et risquent de peser sur la reprise.

Dans ce contexte, qui ravive la hausse de l'inflation dans la zone euro (2,6 % en mars 2011, alors que l'objectif de la BCE est de « maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme »), la BCE a relevé de 25 points de base son principal taux directeur, qu'elle avait maintenu depuis deux ans à un niveau historiquement bas de 1 %, pour le porter à 1,25 %. Cette décision pourrait marquer le début d'un cycle de resserrement monétaire. La FED a laissé pour sa part son taux directeur inchangé, dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le contraste entre la Réserve fédérale, qui conserve une politique monétaire accommodante et plusieurs autres banques centrales, dont la BCE, qui ont commencé à relever leurs taux directeurs, a pesé sur le dollar au cours du premier trimestre. La parité EUR/USD est ainsi passée de 1,32 en décembre 2010 à 1,40 en moyenne en mars 2011.

## 2. La conjoncture du premier trimestre 2011 à la Martinique

Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFT) les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale.

Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.

Le premier trimestre 2011 est marqué par un ralentissement de l'activité bancaire, en lien avec le tassement de l'activité économique dans le département :

- les encours de crédits de l'ensemble des établissements se contractent de 0,9 % au premier trimestre, avec la stagnation des concours en faveur des ménages et la diminution des encours des entreprises (- 2 %). Seul l'encours des collectivités progresse de 4 % ;
- les encours de crédits sains des établissements locaux suivent la même tendance (- 0,5 % sur la période). Les crédits aux entreprises reculent (- 1,9 %) en dépit de l'augmentation modeste des crédits d'investissement (+ 0,3 %), les crédits d'exploitation pesant sur la tendance (- 14,5 %). Pour la première fois depuis plusieurs trimestres, les crédits à l'habitat connaissent une décélération (+0,5 % contre +3,4 % au quatrième trimestre) ;
- les créances douteuses brutes sont défavorablement orientées (+ 2,1 %), le taux de créances douteuses se dégrade légèrement (+0,2 point).

L'encours des actifs financiers de la clientèle non financière des banques locales est en légère baisse sur le trimestre (- 0,4 %). Cette diminution n'affecte que les dépôts à vue (- 4,2 %), l'épargne à long terme ainsi que les placements liquides ou à court terme progressant dans des proportions identiques (+ 1,3 %).

### 2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

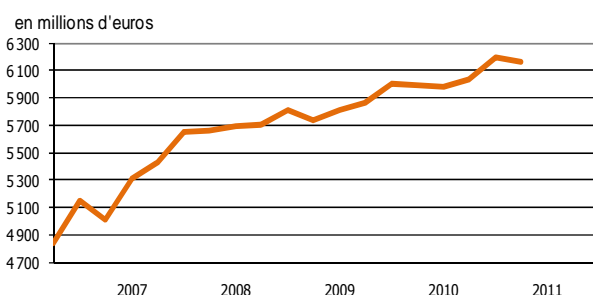
#### Ralentissement des actifs financiers au premier trimestre

Au 31 mars 2011, l'encours des actifs financiers des agents économiques auprès des établissements locaux marque le pas. Il s'établit à **6,2 milliards d'euros**, soit une baisse de 0,4 % sur le trimestre après + 2,7 % au trimestre précédent (+ 2,9 % sur un an). Seuls les actifs financiers des ménages demeurent stables sur le trimestre (+ 0,2 % ; + 3,5 % sur un an), tandis que ceux des entreprises et des autres agents affichent une baisse respective de 1,8 % et 4,4 %.

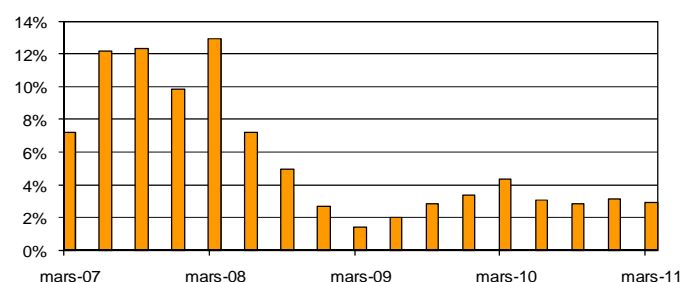
Les dépôts à vue qui avaient nettement progressé le trimestre précédent (+8,6 %), connaissent la diminution la plus sensible (- 4,2 % sur le trimestre ; + 2,8 % sur un an). L'épargne à long terme perd en partie son dynamisme par rapport au trimestre précédent (+1,3 % contre +2,6 %). Les placements liquides ou à court terme confirment la progression observée en fin d'année 2010 (+ 1,3 % après + 0,6 %).

#### Total des actifs financiers

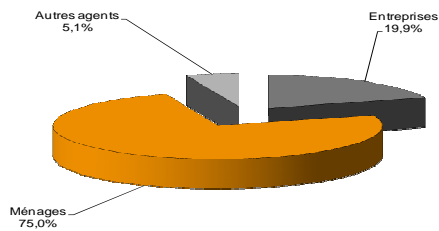
Données brutes en millions d'euros



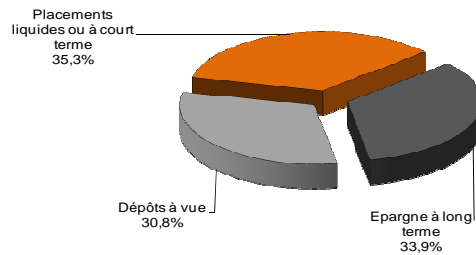
Variation sur un an



## Répartition des actifs financiers par agent économique au 31/03/2011



## Répartition des actifs financiers par nature au 31/03/2011



### Baisse significative des dépôts à vue

Après la nette augmentation du trimestre précédent, l'encours des **dépôts à vue** baisse de 4,2 % à 1,9 milliard d'euros au 31 mars 2011.

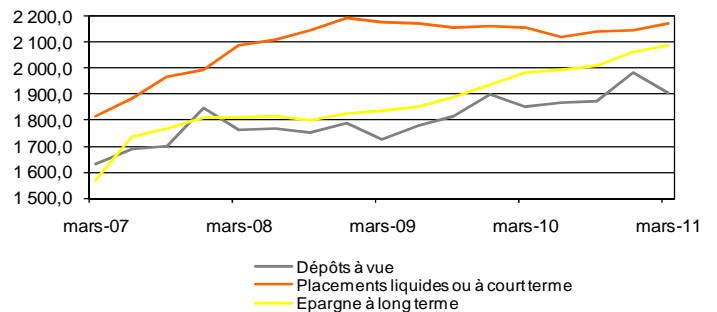
Cette diminution concerne particulièrement les entreprises (-6,6 % après +16 % au quatrième trimestre), et les autres agents (-12,1 %). Les dépôts à vue des ménages (-1,1 %) sont également en recul, les tensions sur les prix obérant les disponibilités des ménages au premier trimestre.

### De placements liquides ou à court terme bien orientés ...

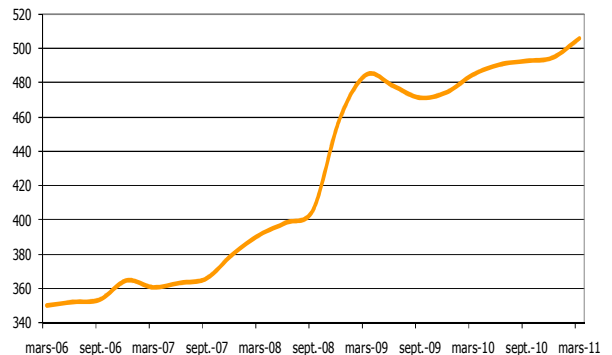
A fin mars 2011, l'encours des **placements liquides ou à court terme** (2,2 milliards d'euros) progresse de 1,3 % sur le trimestre (+ 0,8 % sur un an). Depuis juin 2010, l'évolution de ces placements dont le rendement est proche de celui du taux du marché monétaire, est plus régulière.

L'encours des placements liquides ou à court terme des ménages est stable (- 0,2 %), la diminution de l'encours des livrets ordinaires (- 1,9 %) étant compensée par l'augmentation de l'encours des livrets A et bleus (+2,2 %).

### Evolution des différents placements



### Evolution de l'encours des livrets A



Le second relèvement du taux du livret A en février 2011 à 2 % permet l'amélioration de la collecte

### ... mais perte de dynamisme de l'épargne à long terme

L'épargne à long terme progresse plus modérément sur le trimestre (+1,3 % contre +2,6 % au 4<sup>ème</sup> trimestre). L'assurance-vie, principale composante de l'épargne à long terme, est toujours favorablement orientée (+ 3,5 % sur le trimestre ; + 10,2 % sur un an), malgré l'érosion des rendements des contrats en euros qui en diminuent l'attractivité. En revanche, les OPCVM non monétaires (-3,5 %) et les portefeuilles titres (-0,6 %) sont pénalisés par la morosité des marchés financiers.

### 2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

#### Contraction des encours de crédits

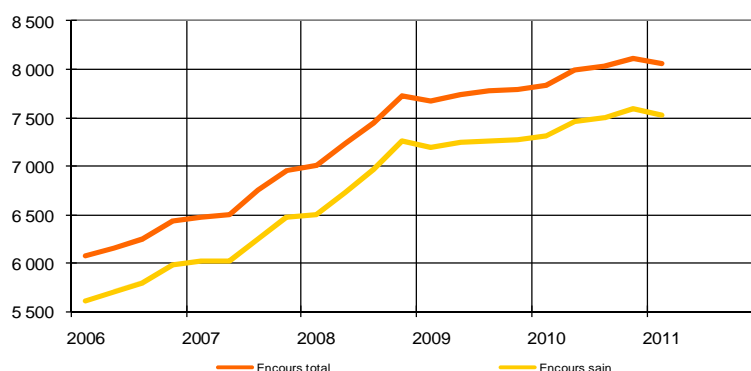
L'amélioration de l'environnement économique observée au cours de l'année 2010 ne s'est pas poursuivie au cours du premier trimestre 2011, en raison notamment d'une succession de conflits sociaux qui ont affecté la bonne marche de l'économie. Au 31 mars 2011, le total des passifs financiers **de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement)**, s'affiche à **8 milliards d'euros** (- 0,7 % sur le trimestre, + 2,9 % sur un an). L'encours sain (7,5 milliards d'euros) suit la même tendance (- 0,9 % sur le trimestre après + 1,3 % le trimestre précédent; + 2,8 % sur l'année).

L'activité bancaire s'essouffle ce trimestre : les encours en faveur des entreprises se replient, alors que les concours en faveur des ménages stagnent. Seul l'encours des collectivités progresse de 4 %.

L'encours en faveur des entreprises (3,2 milliards d'euros) baisse de 2 %, après + 0,6 %, et se stabilise sur l'année. Les crédits d'exploitation (383 millions d'euros) retrouvent un plus bas historique (- 21,1 % ; - 4 % sur l'année) alors que, les crédits d'investissements (1,7 milliard d'euros) restent stables (+ 0,2 % ; + 2,3 % sur un an). L'encours des crédits en faveur des entreprises individuelles est défavorablement orienté sur le trimestre (respectivement - 2,8 % et - 1 % pour les crédits de trésorerie et les crédits d'investissement.)

Les concours en faveur des ménages marquent le pas. L'encours se stabilise (après + 2,4 % au trimestre précédent), traduisant un essoufflement des crédits à l'habitat (+ 0,5 % après + 3,3 %). L'encours des crédits à la consommation (901 millions d'euros) diminue de 1,2 %, tandis que les comptes ordinaires débiteurs se dégradent (+ 7 % après - 8,3 %) en lien avec les difficultés financières des ménages.

Encours des établissements de crédit installés ou non localement

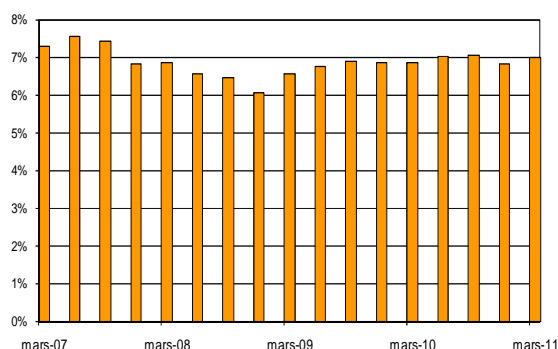


#### Réduction de l'encours sain des établissements de crédit locaux

Au 31 mars 2011, le montant total des concours bruts octroyés aux agents économiques par **les établissements de crédit installés localement** (7,2 milliards d'euros) est en baisse de 0,3 % au premier trimestre, après + 1,2 % le trimestre précédent (+ 2,8 % sur un an). L'encours sain suit la même tendance, en baisse de 0,5 % (après + 1,4 %), s'établissant à 6,7 milliards d'euros (+ 2,7 % sur un an).

Après le repli observé au quatrième trimestre 2010 (- 2 %), les créances douteuses brutes (502 millions d'euros) sont de nouveau en progression au 31 mars 2011 (+ 2,1 % ; + 4,7 % sur un an). Parallèlement, le taux de provisionnement (63,4 %) se dégrade de 1,6 point sur un an.

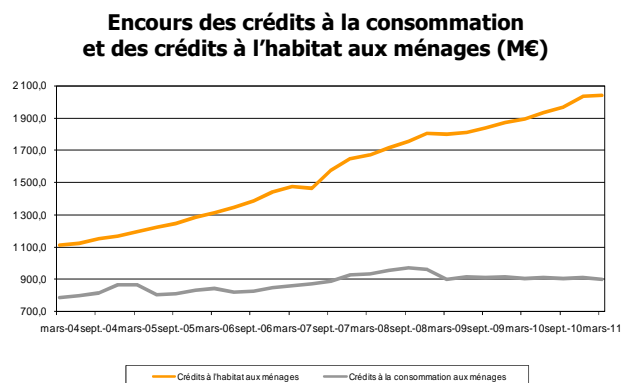
Taux de créances douteuses (évolution sur un an)





### **Une conjoncture moins favorable pour les crédits aux ménages ...**

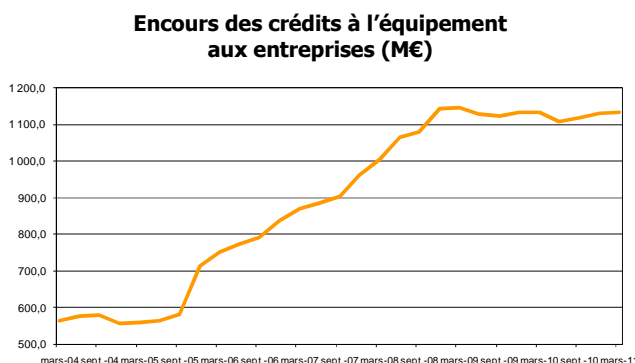
L'encours sain des **crédits aux ménages** (2,9 milliards d'euros), principale clientèle des établissements de crédit locaux, est stable au premier trimestre 2011 en raison d'un recours modéré aux crédits à l'habitat (+ 0,5 %). Pour autant, le rythme de progression annuel des crédits à l'habitat se maintient à un rythme élevé (+ 8 % contre + 5 % un an auparavant).



Le ralentissement de la consommation des ménages, est illustré par la faiblesse du marché automobile au premier trimestre 2011. Les crédits à la consommation marquent le pas. Leur encours s'établit à 901 millions d'euros (- 1,2 % sur le trimestre dont - 1,5 % pour les crédits de trésorerie). Dans le même temps, la fragilité de la situation financière des ménages se traduit par un recours accru aux comptes ordinaires débiteurs (+6,6 % sur le trimestre ; + 10,6 % sur un an).<sup>1</sup>

### **... couplée à un essoufflement des crédits aux entreprises.**

Au premier trimestre 2011, l'encours sain des **crédits aux entreprises** (2,7 milliards d'euros) décroît de 1,9 % (- 2,2 % sur l'année). Les crédits d'exploitation chutent de 14,5 % sur le trimestre (dont - 20 % pour les crédits de trésorerie). Pour leur part, les comptes ordinaires débiteurs (122 millions d'euros) progressent de 7,3 %, après le net recul observé à partir de septembre 2010.



L'encours des crédits d'investissement s'accroît modestement de 0,3 % sur le trimestre à 1,2 milliard d'euros (- 0,7 % sur un an) en raison d'un attentisme persistant des entrepreneurs.

### **Service central des risques au 31 mars 2011 : des encours stables sur le trimestre mais en repli sur l'année.**

L'évolution des encours de risques bancaires recensés par le Service central des risques de la Banque de France confirme cette stagnation. Au 31 mars 2011, l'encours des crédits aux entreprises et aux collectivités atteint 5,4 milliards d'euros à la Martinique, soit + 0,1 % sur le trimestre (+1,2 % sur un an).

Quatre secteurs enregistrent un accroissement trimestriel de leurs encours : industrie-énergie-eau (+ 12,4 %), activité immobilière (+ 2,2 %), éducation, santé et action sociale (+ 1,3 %) et administration publique (+ 1,8 %). La progression en 2010 des concours en faveur de l'agriculture, du commerce et des transports ne s'est pas confirmée au cours du premier trimestre 2011. Leurs encours régressent respectivement de 32,1 %, 1,9 % et 12,5 %.

<sup>1</sup> Le traitement des situations de surendettement est en forte progression depuis 2010. Sur un an, le nombre de dossiers déposés augmente de 39 %.

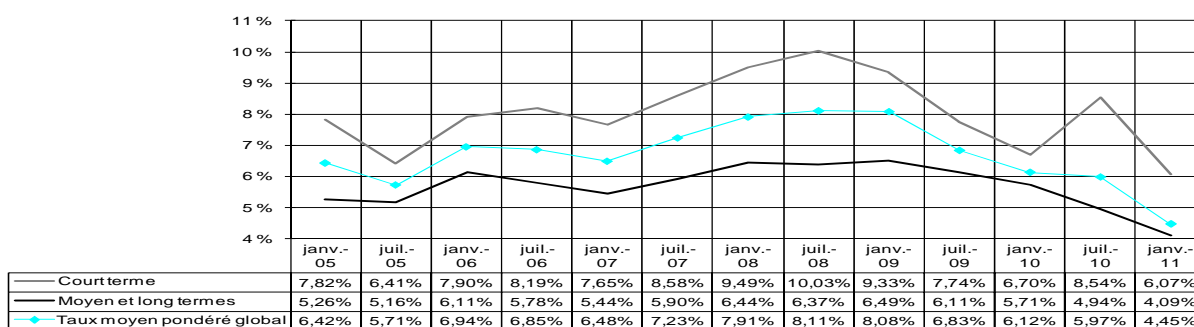
### **Coût du crédit aux entreprises : baisse des conditions débitrices à terme**

La dernière enquête semestrielle de l'IEDOM sur **le coût du crédit aux entreprises** a été réalisée au cours du mois de janvier 2011, à partir d'un échantillon constitué de 7 établissements financiers de la place.

Le **taux moyen pondéré global** sur les crédits octroyés aux entreprises à la Martinique s'établit à 4,45 % contre 6,12 % douze mois auparavant (-167 points de base). Le coût du crédit qui avait subi le renchérissement des taux du marché jusqu'en décembre 2008, s'inscrit depuis cette date dans une tendance baissière qui s'est accentuée au second semestre 2010. Le taux global atteint ainsi en janvier 2011 un niveau inférieur à celui de la Guadeloupe (5,19 %) et proche de celui de la Réunion (4,53 %).

Par terme, une tendance identique est observée, notamment sur les crédits à moyen et long termes (4,09 %, -162 points de base) et les crédits à court terme (6,07 %, -63 points de base). En comparaison des autres DOM, les crédits à moyen et long termes sont plus favorables à la Martinique qu'en Guadeloupe et à la Réunion (4,09 % contre 4,18 % et 4,71 % respectivement), les crédits à court terme se situant à un niveau intermédiaire (6,07 % contre 6,76 % et 4,35 % respectivement).

### Evolution des taux moyens pondérés des crédits



Source : Iedom

## 2.3 Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

Après un premier semestre difficile, les dirigeants des établissements de crédit entrevoient une reprise de l'activité bancaire au troisième trimestre.

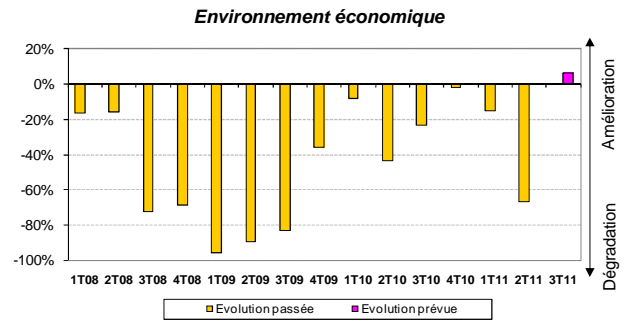
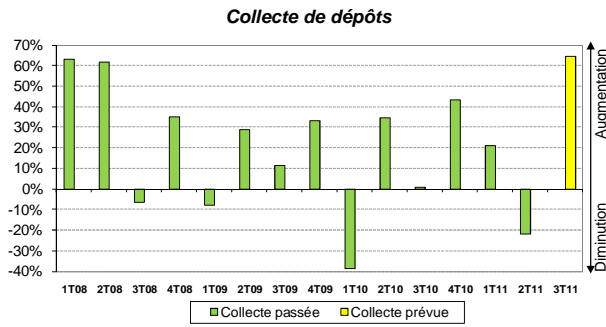
Au niveau des ressources, la collecte des dépôts serait mieux orientée, après une diminution au second trimestre.

En termes d'emplois, le troisième trimestre 2011 se caractériserait par une reprise des crédits aux particuliers (habitat et consommation), succédant à la faiblesse de la demande des ménages au premier semestre. S'agissant des entreprises, la période à venir s'afficherait en demi-teinte avec une demande atone s'agissant des crédits d'exploitation, mais mieux orientée en termes de crédits d'équipement.

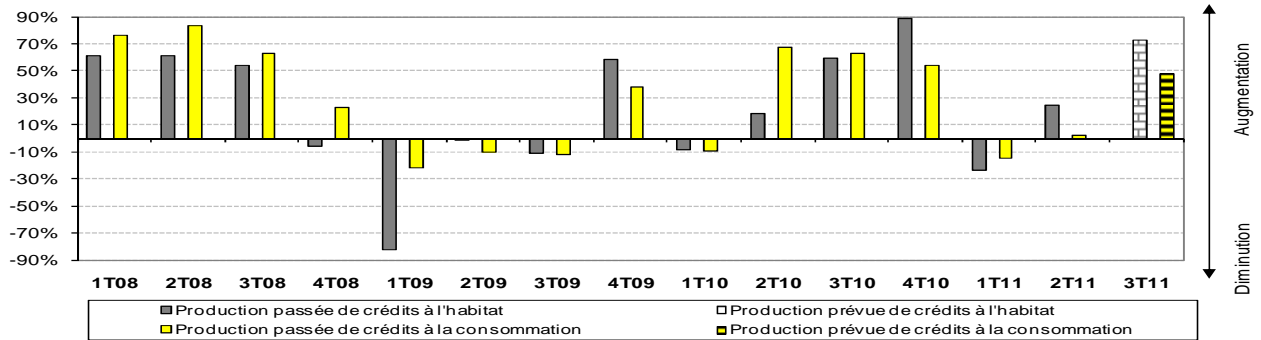
Les dirigeants des établissements de crédit prévoient une progression du commissionnement à un niveau proche de celui de fin 2010, mais celle du produit net bancaire serait atténuée, eu égard à l'activité économique. Après une détérioration au premier trimestre, le coût du risque serait à nouveau maîtrisé à partir du second trimestre, permettant d'envisager une amélioration du résultat net.

## 2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

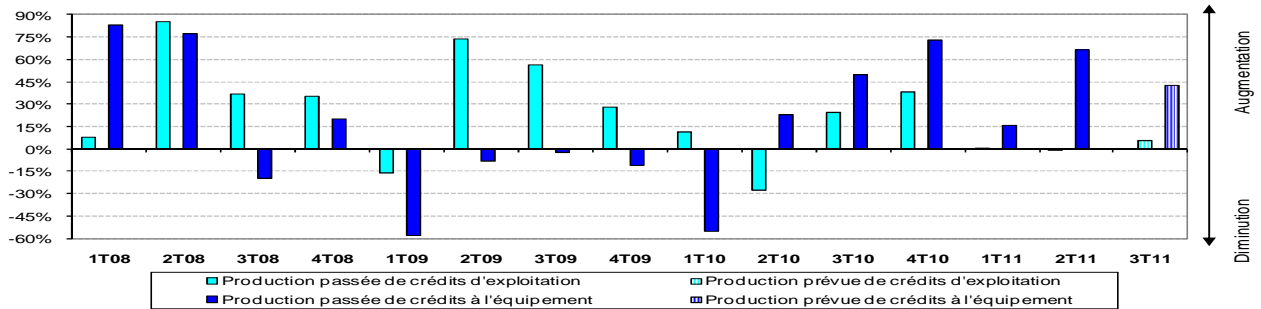
### Données générales



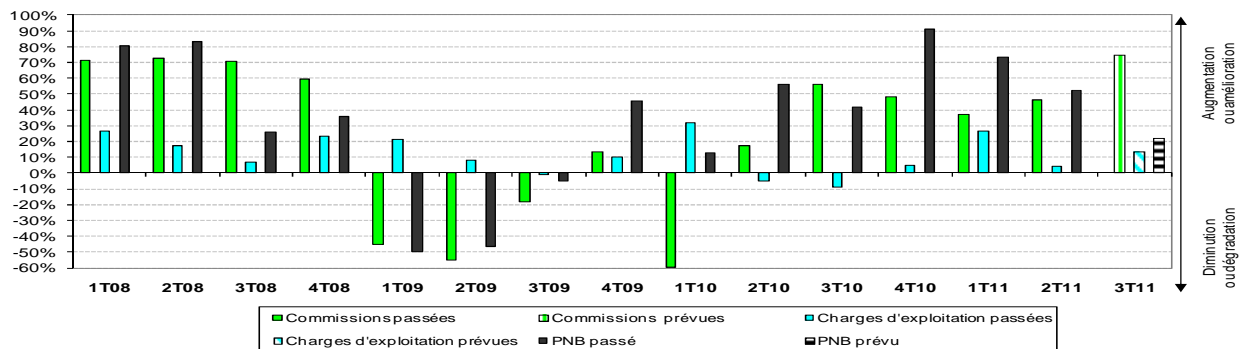
### Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



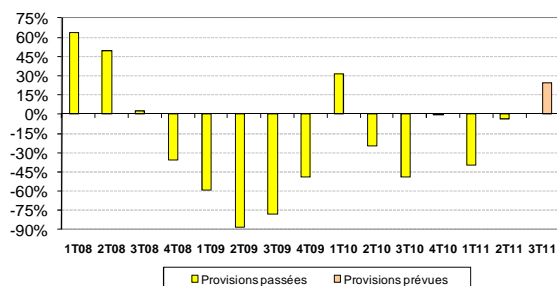
### Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



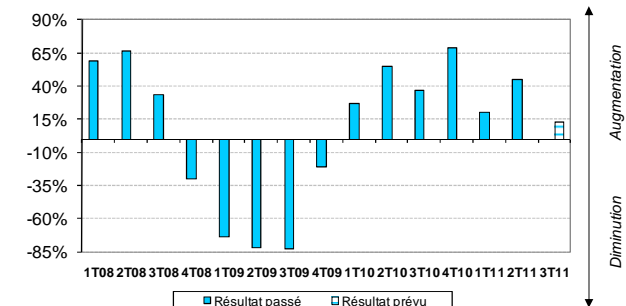
### Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



### Provisions – coût du risque



### Résultats



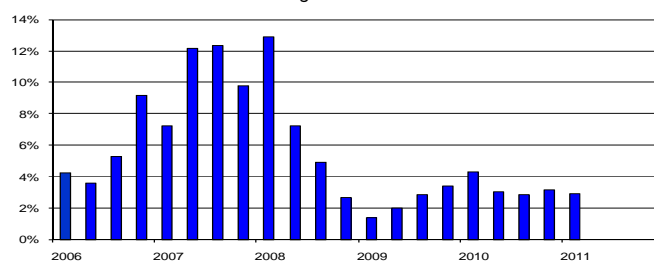
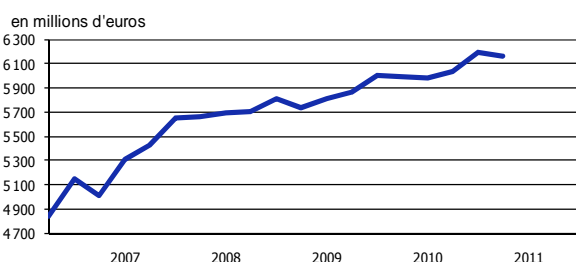
## 3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros au										Variations	
	mars-06	mars-07	mars-08	mars-09	mars-10	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	1 an	1 trim.	
<b>Entreprises</b>												
Dépôts à vue	503,0	593,3	661,2	600,6	668,2	646,1	661,8	735,8	687,0	2,8%	-6,6%	
Placements liquides ou à court terme	337,0	396,7	503,1	470,0	498,3	511,6	482,1	459,5	485,0	-2,7%	5,5%	
Comptes d'épargne à régime spécial	10,4	2,1	1,6	15,1	10,1	14,8	14,6	5,1	7,1	-30,3%	39,2%	
Placements indexés sur les taux de marché	326,6	394,5	501,5	454,8	488,1	496,8	467,6	454,4	477,9	-2,1%	5,2%	
<i>dont : comptes à terme</i>	129,0	126,1	170,1	216,2	245,2	266,7	265,0	271,8	329,4	34,3%	21,2%	
<i>OPCVM monétaires</i>	142,8	175,4	166,0	178,7	195,1	177,5	166,3	112,3	94,4	-51,6%	-16,0%	
<i>certificats de dépôt</i>	51,9	91,0	164,7	59,3	47,3	52,3	35,7	69,8	53,6	13,3%	-23,1%	
Epargne à long terme	86,4	65,1	65,4	50,8	58,3	59,3	50,3	52,1	53,4	-8,5%	2,4%	
<i>dont : OPCVM non monétaires</i>	48,5	26,3	22,0	13,3	33,0	36,5	27,6	29,1	29,0	-12,2%	-0,5%	
<b>Encours total</b>	<b>926,4</b>	<b>1 055,1</b>	<b>1 229,7</b>	<b>1 121,4</b>	<b>1 224,8</b>	<b>1 217,0</b>	<b>1 194,2</b>	<b>1 247,4</b>	<b>1 225,3</b>	<b>0,0%</b>	<b>-1,8%</b>	
<b>Ménages</b>												
Dépôts à vue	916,3	971,9	949,2	973,3	1 002,4	1 050,3	1 051,7	1 065,3	1 053,5	5,1%	-1,1%	
Placements liquides ou à court terme	1308,3	1 376,1	1 478,9	1 592,2	1 548,7	1 533,7	1 556,1	1 555,4	1 552,5	0,2%	-0,2%	
Comptes d'épargne à régime spécial	1033,8	1 090,9	1 219,7	1 321,8	1 327,4	1 321,8	1 333,9	1 341,2	1 338,7	0,9%	-0,2%	
<i>Livrets ordinaires</i>	381,1	399,4	473,4	497,1	498,9	500,6	512,9	511,1	501,5	0,5%	-1,9%	
<i>Livrets A et bleus</i>	341,2	359,5	386,1	464,1	466,0	466,7	469,3	479,4	490,1	5,2%	2,2%	
<i>Livrets jeunes</i>	13,1	13,6	14,6	16,3	15,1	15,0	14,9	14,9	14,6	-3,0%	-2,3%	
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	87,7	92,0	97,2	84,1	77,3	77,4	77,4	73,9	69,7	-9,8%	-5,7%	
<i>LDD (anciens CODEVI)</i>	88,4	101,4	122,1	136,5	138,8	139,2	137,8	139,5	140,7	1,4%	0,9%	
<i>Comptes d'épargne-logement</i>	122,3	125,0	126,4	123,8	131,4	122,8	121,5	122,2	122,0	-7,1%	-0,2%	
Placements indexés sur les taux de marché	274,5	285,2	259,2	270,4	221,3	212,0	222,3	214,2	213,8	-3,4%	-0,2%	
<i>dont : Comptes à terme</i>	179,7	186,2	199,9	206,6	178,7	173,3	175,6	179,0	180,1	0,8%	0,6%	
<i>Bons de caisse</i>	9,2	7,0	2,2	2,0	1,8	1,8	1,8	1,6	1,6	-7,9%	0,3%	
<i>OPCVM monétaires</i>	85,6	92,0	57,1	61,8	40,8	36,9	44,8	33,5	32,1	-21,4%	-4,4%	
Epargne à long terme	1444,8	1 497,8	1 734,7	1 772,2	1 916,7	1 931,9	1 955,1	1 992,4	2 016,4	5,2%	1,2%	
<i>Plans d'épargne-logement</i>	575,5	554,0	539,0	519,9	513,6	519,7	520,5	533,5	531,4	3,5%	-0,4%	
<i>Plans d'épargne populaire</i>	114,3	105,6	96,7	89,1	83,3	81,5	79,4	79,3	75,5	-9,4%	-4,8%	
<i>Autres comptes d'épargne</i>	4,2	5,2	5,9	5,6	4,9	5,2	4,9	4,3	4,2	-14,7%	-2,1%	
<i>Portefeuille-titres</i>	156,7	162,1	153,4	164,3	186,9	190,7	199,3	195,3	192,7	3,1%	-1,4%	
<i>OPCVM non monétaires</i>	87,8	85,8	97,0	79,8	94,0	78,6	69,9	78,7	74,6	-20,6%	-5,2%	
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	506,4	585,0	842,7	918,4	1 034,0	1 056,2	1 081,1	1 101,3	1 138,0	10,1%	3,3%	
<b>Encours total</b>	<b>3 669,4</b>	<b>3 845,8</b>	<b>4 162,8</b>	<b>4 342,6</b>	<b>4 467,9</b>	<b>4 515,9</b>	<b>4 562,9</b>	<b>4 613,2</b>	<b>4 622,4</b>	<b>3,5%</b>	<b>0,2%</b>	
<b>Autres agents</b>												
Dépôts à vue	45,0	67,6	151,4	152,6	180,4	170,1	159,9	185,1	162,6	-9,9%	-12,1%	
Placements liquides ou à court terme	30,3	41,1	108,3	117,8	109,7	75,0	105,7	130,6	136,7	24,6%	4,7%	
Comptes d'épargne à régime spécial	2,7	2,2	20,3	24,0	27,9	27,3	25,5	25,9	27,5	-1,4%	6,1%	
Placements indexés sur les taux de marché	27,6	38,9	88,0	93,8	81,8	47,7	80,2	104,7	109,2	33,5%	4,3%	
<i>(dt) comptes à terme</i>	6,0	32,9	38,6	50,7	49,4	14,4	58,7	79,4	82,0	65,9%	3,2%	
Epargne à long terme	6,0	4,5	8,5	6,6	6,5	5,8	6,9	16,5	18,1	177,1%	9,6%	
<b>Encours total</b>	<b>81,3</b>	<b>113,1</b>	<b>268,2</b>	<b>277,0</b>	<b>296,7</b>	<b>250,9</b>	<b>272,4</b>	<b>332,2</b>	<b>317,5</b>	<b>7,0%</b>	<b>-4,4%</b>	
<b>TOTAL</b>												
Dépôts à vue	1 464,3	1 632,7	1 761,8	1 726,5	1 851,1	1 866,6	1 873,4	1 986,2	1 903,2	2,8%	-4,2%	
Placements liquides ou à court terme	1 675,6	1 813,8	2 090,3	2 179,9	2 156,7	2 120,4	2 143,9	2 145,5	2 174,2	0,8%	1,3%	
Comptes d'épargne à régime spécial	1 046,9	1 095,2	1 241,6	1 360,9	1 365,4	1 363,9	1 373,9	1 372,2	1 373,3	0,6%	0,1%	
Placements indexés sur les taux de marché	628,7	718,6	848,7	819,0	791,3	756,5	770,0	773,3	801,0	1,2%	3,6%	
Epargne à long terme	1 537,1	1 567,4	1 808,6	1 834,6	1 981,6	1 997,0	2 012,2	2 061,1	2 087,8	5,4%	1,3%	
<b>Encours total des actifs financiers</b>	<b>4 677,0</b>	<b>5 013,9</b>	<b>5 660,7</b>	<b>5 740,9</b>	<b>5 989,4</b>	<b>5 983,9</b>	<b>6 029,5</b>	<b>6 192,8</b>	<b>6 165,2</b>	<b>2,9%</b>	<b>-0,4%</b>	

### Ensemble des actifs financiers

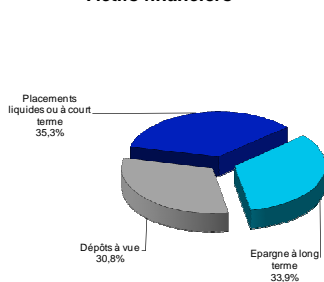
En millions d'euros

Variation en glissement annuel

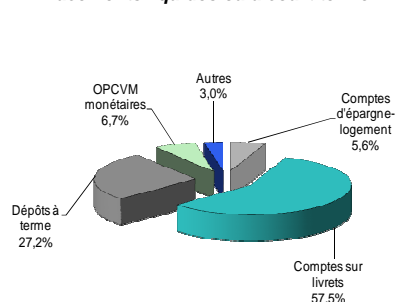


### Structure des actifs financiers par nature au 31 mars 2011

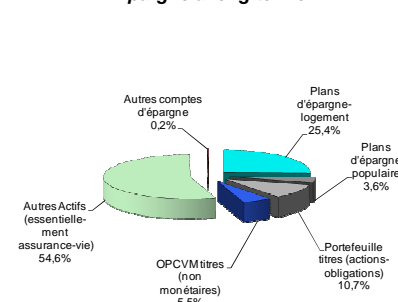
**Actifs financiers**



**Placements liquides ou à court terme**



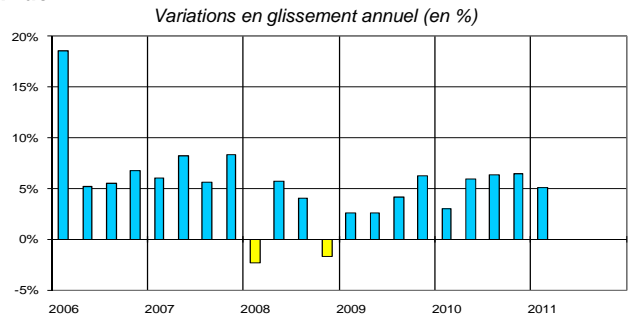
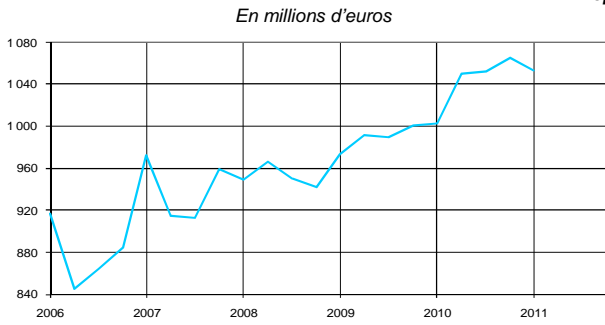
**Epargne à long terme**



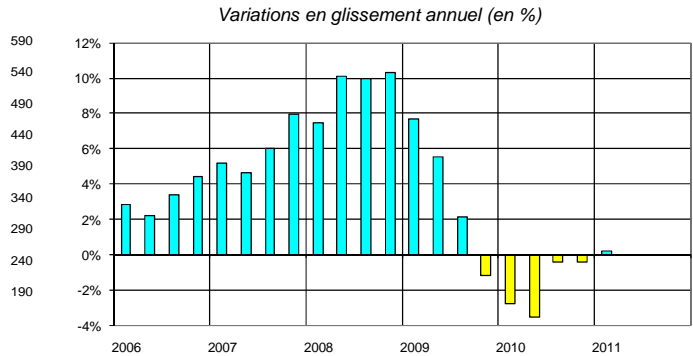
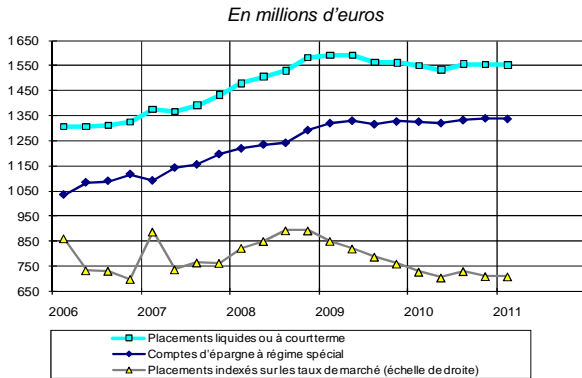
# Conjoncture financière et bancaire

## 3.1 Les placements des ménages

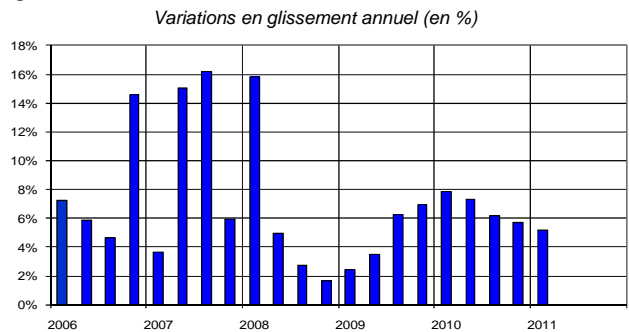
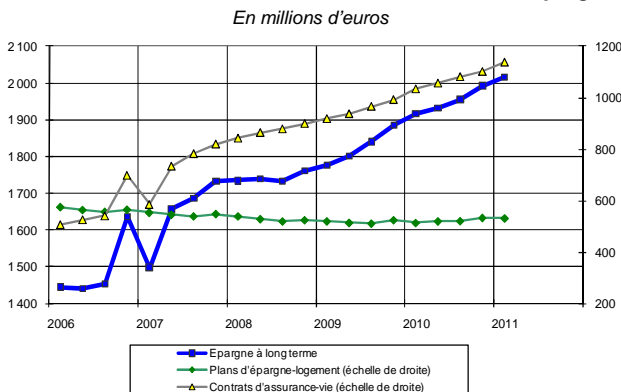
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme

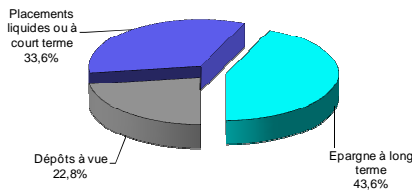


### Épargne à long terme

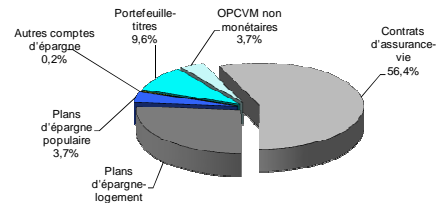


### Structure des actifs financiers des ménages par nature au 31 mars 2011

Total actifs financiers : 4 622,4 M€

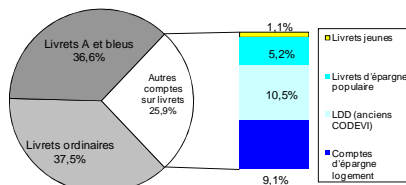


dont épargne à long terme : 2 016,4 M€

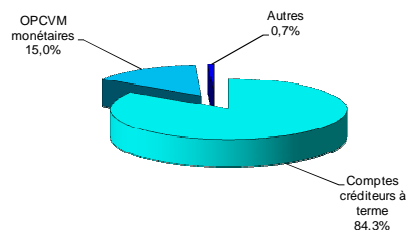


dont placements liquides ou à court terme : 1 552,5 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 338,7 millions d'euros

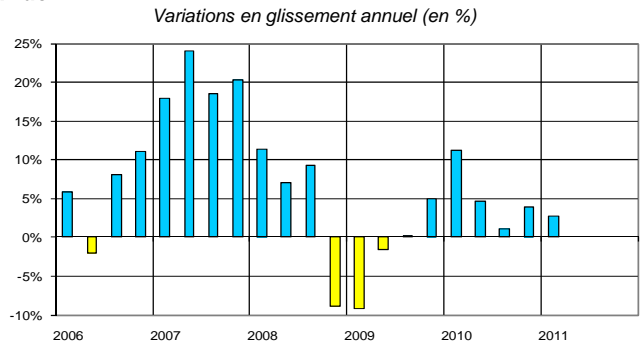
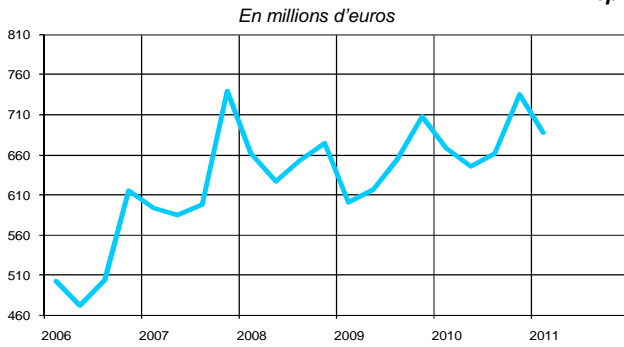


Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 213,8 millions d'euros

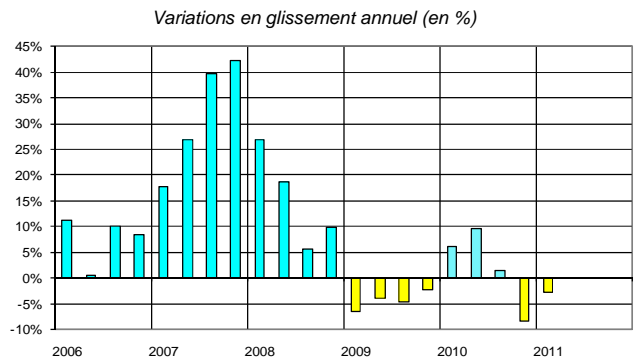
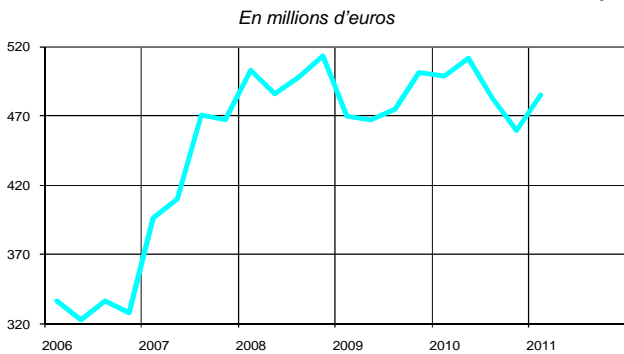


## 3.2 Les placements des entreprises

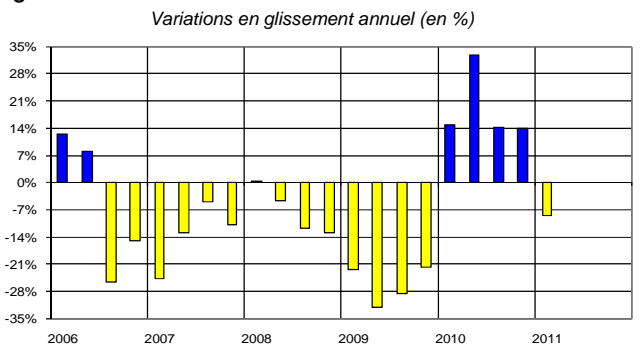
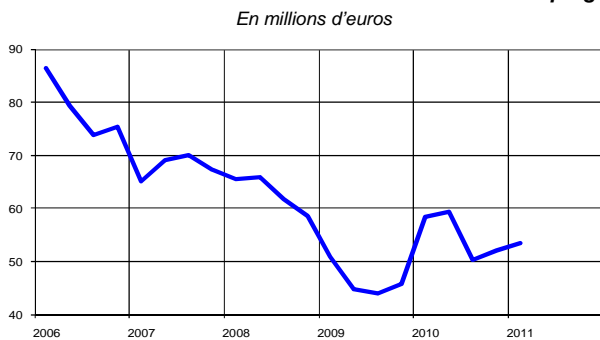
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme



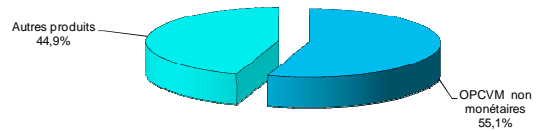
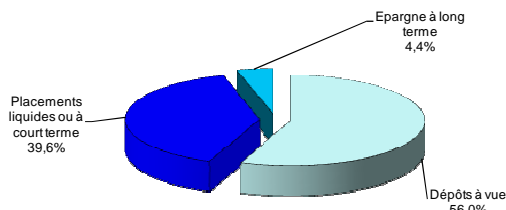
### Épargne à long terme



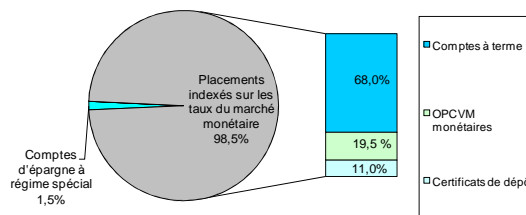
### Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 31 mars 2011

Total actifs financiers : 1 225,3 M€

dont épargne à long terme : 53,4 M€



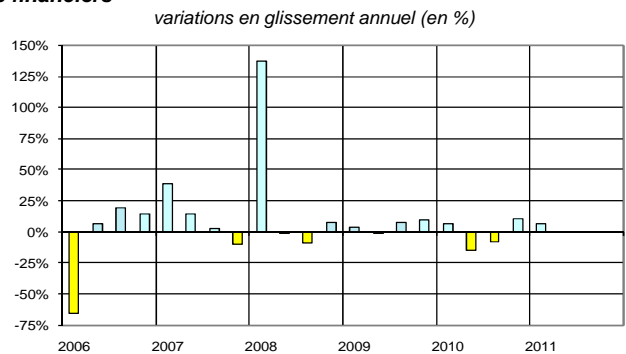
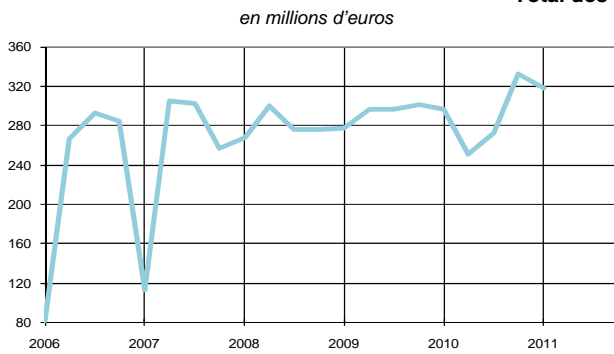
dont placements liquides ou à court terme : 484,5 M€



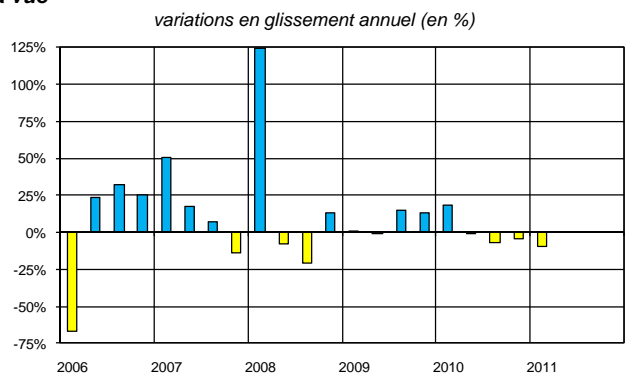
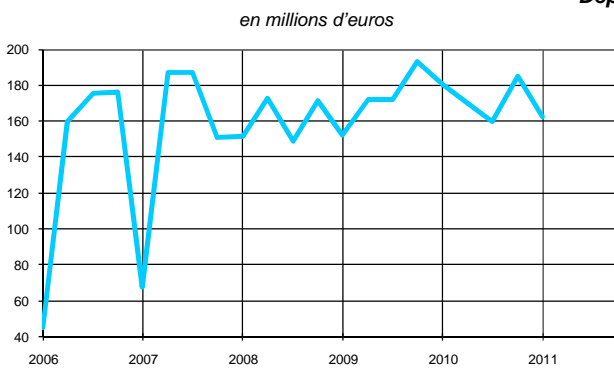
# Conjoncture financière et bancaire

## 3.3 Les placements des autres agents

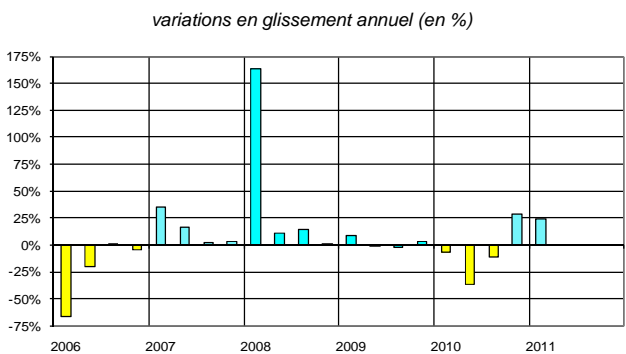
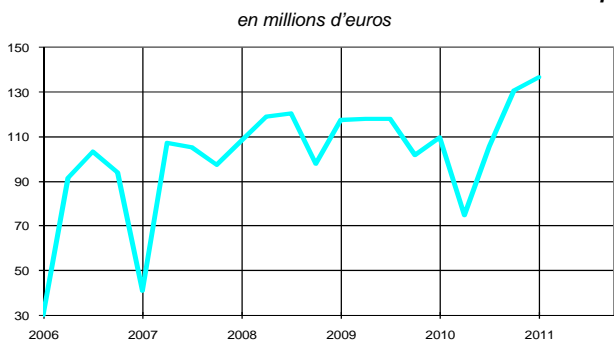
### Total des actifs financiers



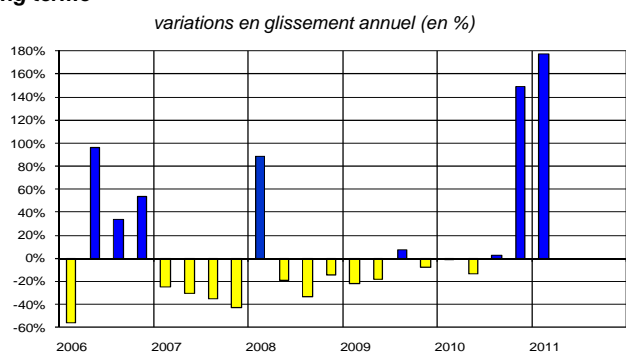
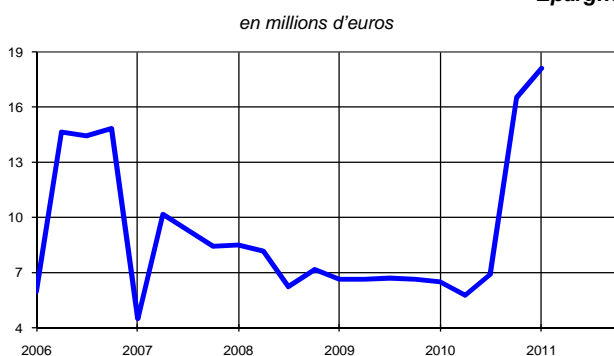
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme



### Epargne à long terme

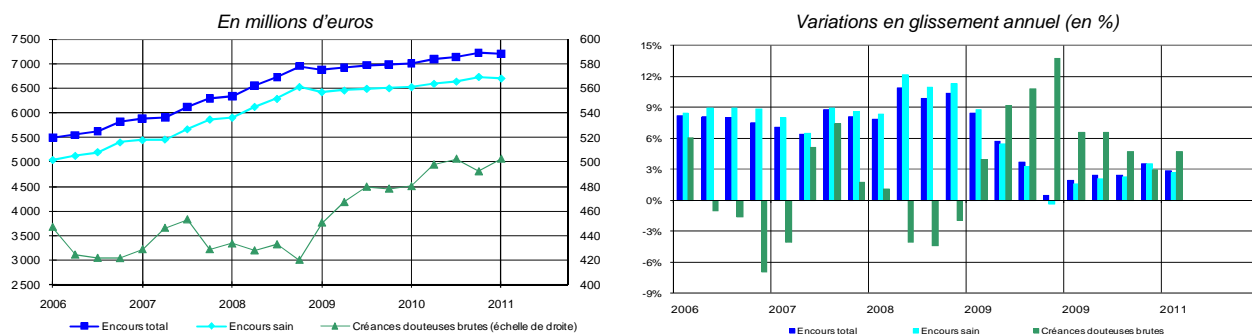


## 4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

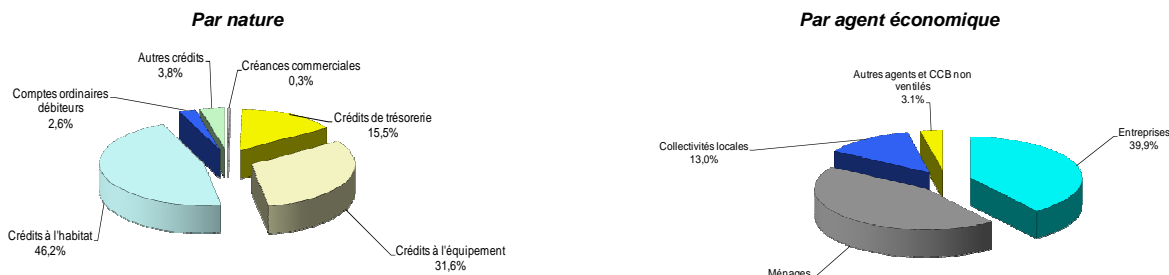
### 4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros										Variations	
	mars-06	mars-07	mars-08	mars-09	mars-10	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	1 an	1 trim	
<b>Entreprises</b>												
Crédits d'exploitation	363,8	391,6	387,1	400,9	383,3	421,3	403,0	415,8	355,7	-7,2%	-14,5%	
Créances commerciales	42,9	41,1	26,1	15,9	25,7	23,7	26,8	25,2	16,6	-35,3%	-34,2%	
Crédits de trésorerie	188,9	205,0	202,0	209,8	162,3	182,4	201,8	227,8	182,1	12,2%	-20,0%	
(dt) entrepreneurs individuels	66,3	61,7	63,4	59,9	54,0	50,9	50,0	50,7	49,3	-8,6%	-2,7%	
Comptes ordinaires débiteurs	101,7	113,6	116,6	139,2	153,4	171,0	137,6	113,7	122,1	-20,4%	7,3%	
Affacturage	30,3	31,9	42,4	36,0	41,8	44,2	36,8	49,1	34,9	-16,6%	-28,9%	
Crédits d'investissement	864,7	984,2	1 127,5	1 268,7	1 242,9	1 212,0	1 220,5	1 230,6	1 234,7	-0,7%	0,3%	
Crédits à l'équipement	751,1	870,1	1 003,7	1 146,3	1 134,3	1 108,0	1 118,2	1 131,0	1 133,9	0,0%	0,3%	
(dt) entrepreneurs individuels	55,9	55,1	60,7	56,8	52,4	84,0	82,5	80,9	79,9	52,6%	-1,3%	
Crédit-bail	113,6	114,1	123,8	122,4	108,6	103,9	102,3	99,6	100,8	-7,2%	1,2%	
Crédits à l'habitat	1023,6	1 048,4	1 052,5	1 076,6	1 078,7	1 053,0	1 063,8	1 047,7	1 053,6	-2,3%	0,6%	
Autres crédits	37,2	46,0	38,4	35,1	28,0	30,1	27,6	30,0	29,5	5,5%	-1,7%	
<b>Encours sain</b>	<b>2289,3</b>	<b>2 470,1</b>	<b>2 605,4</b>	<b>2 781,4</b>	<b>2 732,8</b>	<b>2 716,4</b>	<b>2 714,8</b>	<b>2 724,2</b>	<b>2 673,5</b>	<b>-2,2%</b>	<b>-1,9%</b>	
<b>Ménages</b>												
Crédits à la consommation	842,3	857,6	931,5	898,9	906,1	907,4	905,1	912,4	901,1	-0,6%	-1,2%	
Crédits de trésorerie	773,9	784,8	856,5	819,9	824,7	822,1	817,1	827,0	814,6	-1,2%	-1,5%	
Comptes ordinaires débiteurs	35,9	37,4	39,1	42,5	42,5	44,9	47,9	44,0	47,0	10,6%	6,6%	
Crédit-bail	32,5	35,4	35,9	36,5	38,9	40,4	40,2	41,4	39,5	1,5%	-4,5%	
Crédits à l'habitat	1312,2	1 477,0	1 671,2	1 801,7	1 892,1	1 932,8	1 965,2	2 032,2	2 042,7	8,0%	0,5%	
Autres crédits	1,3	1,3	3,4	1,0	0,6	1,9	1,0	2,0	2,4	312,4%	20,4%	
<b>Encours sain</b>	<b>2155,9</b>	<b>2 335,9</b>	<b>2 606,0</b>	<b>2 701,6</b>	<b>2 798,8</b>	<b>2 842,1</b>	<b>2 871,3</b>	<b>2 946,7</b>	<b>2 946,2</b>	<b>5,3%</b>	<b>0,0%</b>	
<b>Collectivités locales</b>												
Crédits d'exploitation	11,0	6,8	6,1	10,2	16,3	23,1	20,5	21,6	25,4	55,1%	17,2%	
Crédits de trésorerie	2,3	2,5	2,9	8,3	14,3	20,3	17,0	18,8	23,3	63,0%	24,1%	
Comptes ordinaires débiteurs	8,6	4,2	3,2	2,0	2,1	2,8	3,5	2,9	2,1	0,1%	-27,9%	
Crédits d'investissement	382,9	522,6	568,9	801,1	838,6	828,9	786,9	804,1	845,6	0,8%	5,2%	
Crédits à l'équipement	382,6	522,5	568,9	801,0	838,4	828,7	786,7	803,8	845,3	0,8%	5,2%	
Crédit bail	0,3	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	46,8%	21,9%	
Crédits à l'habitat	78,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns	
Autres crédits	13,0	10,9	4,3	2,8	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	6,5%	-0,6%	
<b>Encours sain</b>	<b>485,4</b>	<b>540,3</b>	<b>579,4</b>	<b>814,1</b>	<b>856,8</b>	<b>853,9</b>	<b>809,4</b>	<b>827,7</b>	<b>873,0</b>	<b>1,9%</b>	<b>5,5%</b>	
<b>Autres agents</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>112,0</b>	<b>101,6</b>	<b>113,3</b>	<b>125,9</b>	<b>136,7</b>	<b>179,6</b>	<b>243,9</b>	<b>234,0</b>	<b>208,1</b>	<b>52,2%</b>	<b>-11,1%</b>	
<b>TOTAL</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>5042,6</b>	<b>5448,0</b>	<b>5904,1</b>	<b>6423,0</b>	<b>6525,1</b>	<b>6591,9</b>	<b>6639,4</b>	<b>6732,4</b>	<b>6700,8</b>	<b>2,7%</b>	<b>-0,5%</b>	
Créances douteuses brutes totales	447,0	428,8	433,5	450,6	480,1	497,8	502,5	492,3	502,5	4,7%	2,1%	
Provisions totales	301,2	285,9	282,7	284,3	311,8	288,4	313,1	313,9	318,3	2,1%	1,4%	
Créances douteuses nettes totales	145,9	143,0	150,7	166,3	168,3	209,3	189,4	178,3	184,2	9,4%	3,3%	
<b>Encours total</b>	<b>5489,6</b>	<b>5876,8</b>	<b>6337,6</b>	<b>6873,6</b>	<b>7005,2</b>	<b>7089,7</b>	<b>7141,9</b>	<b>7224,6</b>	<b>7203,3</b>	<b>2,8%</b>	<b>-0,3%</b>	
Taux de créances douteuses	8,1%	7,3%	6,8%	6,6%	6,9%	7,0%	7,0%	6,8%	7,0%	0,1 pt	0,2 pt	
Taux de provisionnement	67,4%	66,7%	65,2%	63,1%	65,0%	57,9%	62,3%	63,8%	63,4%	-1,6 pt	-0,4 pt	

#### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux



#### Structure des passifs financiers au 31 mars 2011

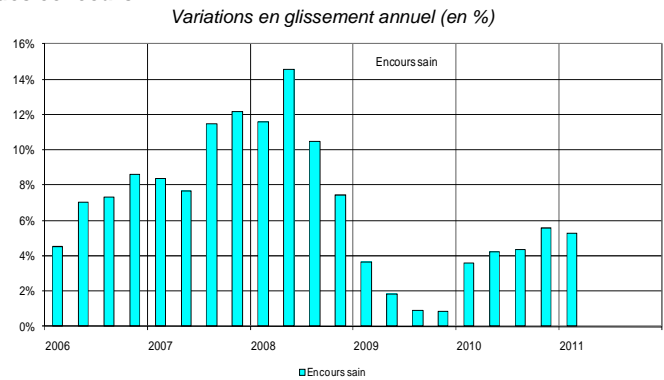
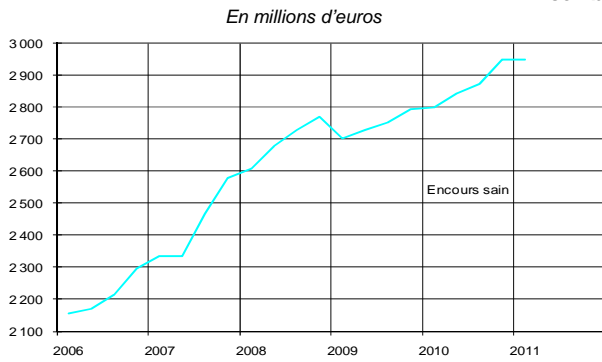




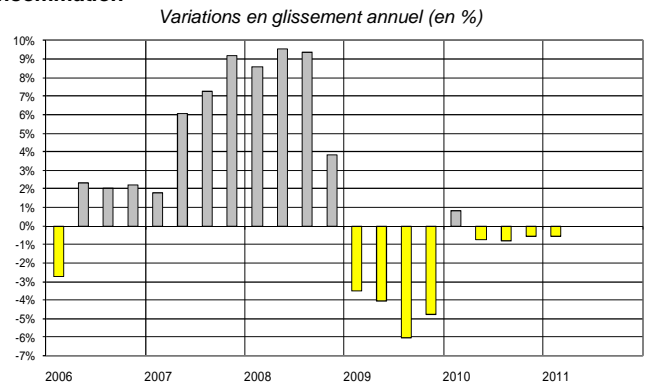
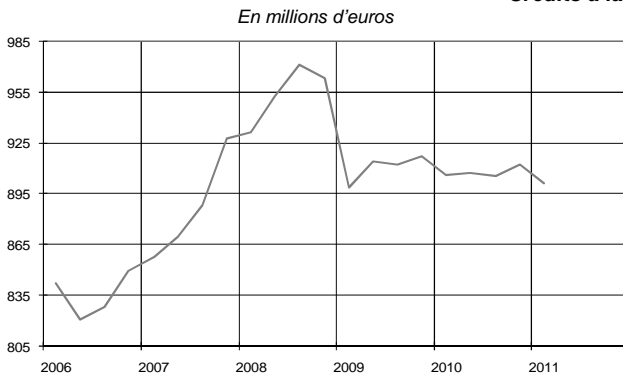
# Conjoncture financière et bancaire

## L'endettement des ménages

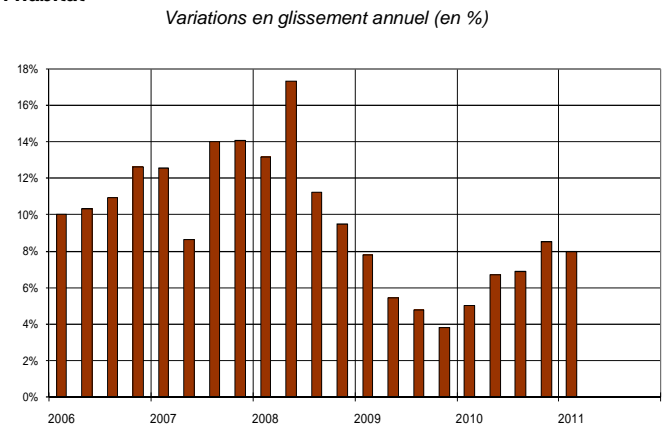
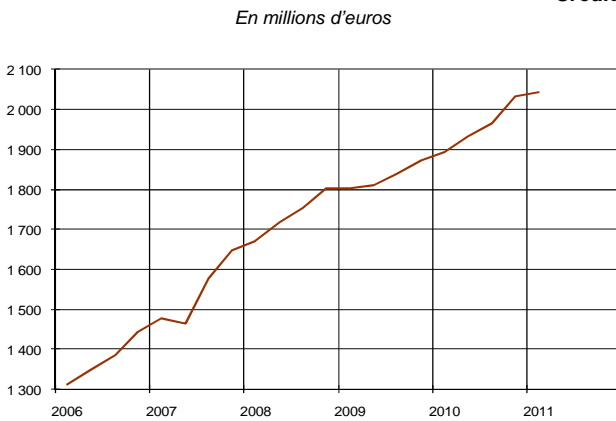
### Ensemble des concours



### Crédits à la consommation



### Crédits à l'habitat

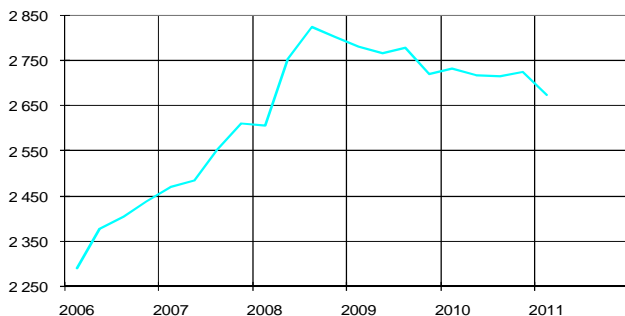


# Conjoncture financière et bancaire

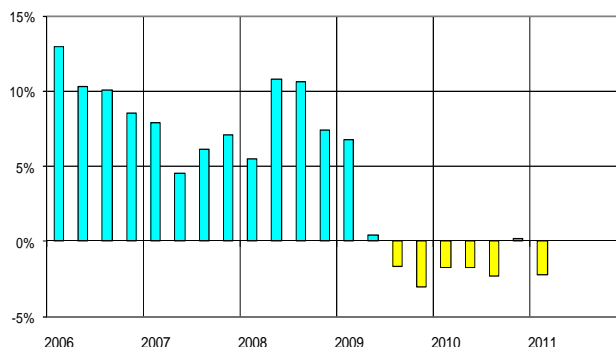
## L'endettement des entreprises

### Ensemble des concours

En millions d'euros

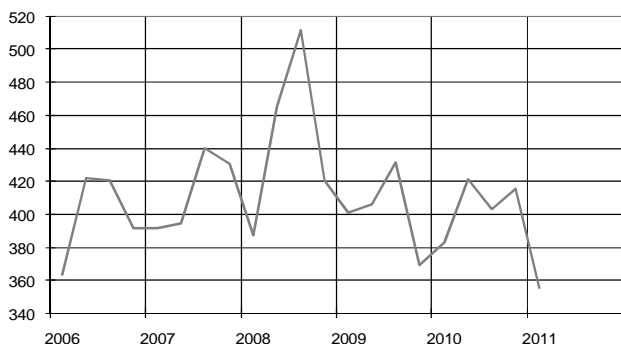


Variations en glissement annuel (en %)

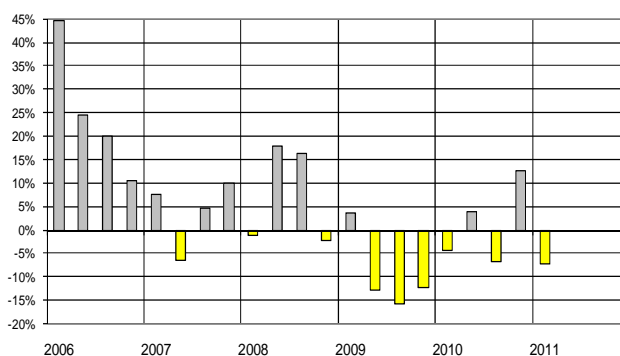


### Crédits d'exploitation

En millions d'euros

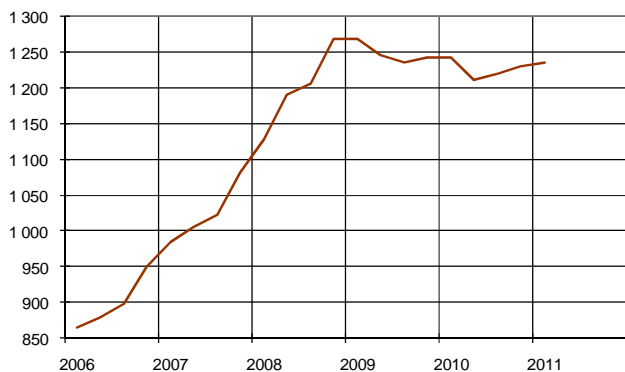


Variations en glissement annuel (en %)

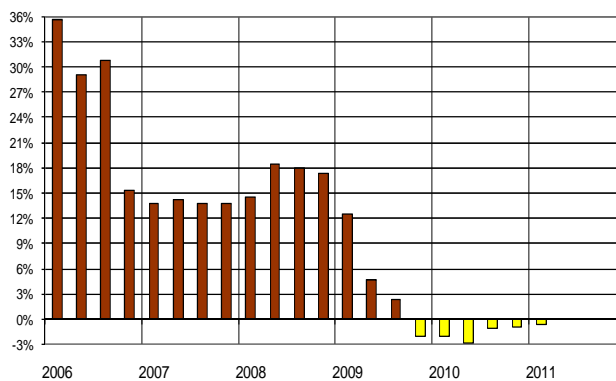


### Crédits d'investissement

En millions d'euros

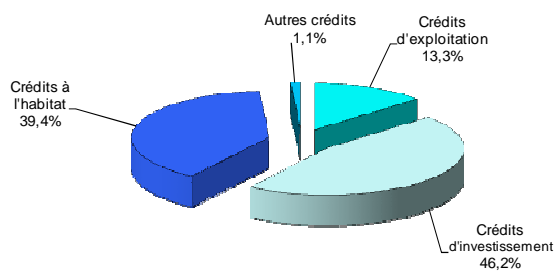


Variations en glissement annuel (en %)

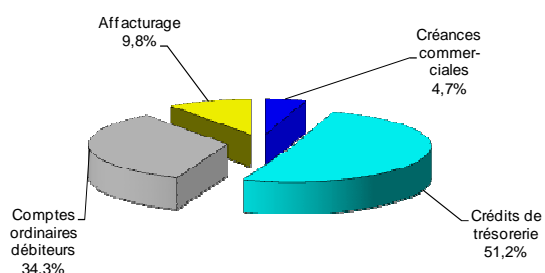


## Structure des passifs financiers des entreprises au 31 mars 2011

Par nature



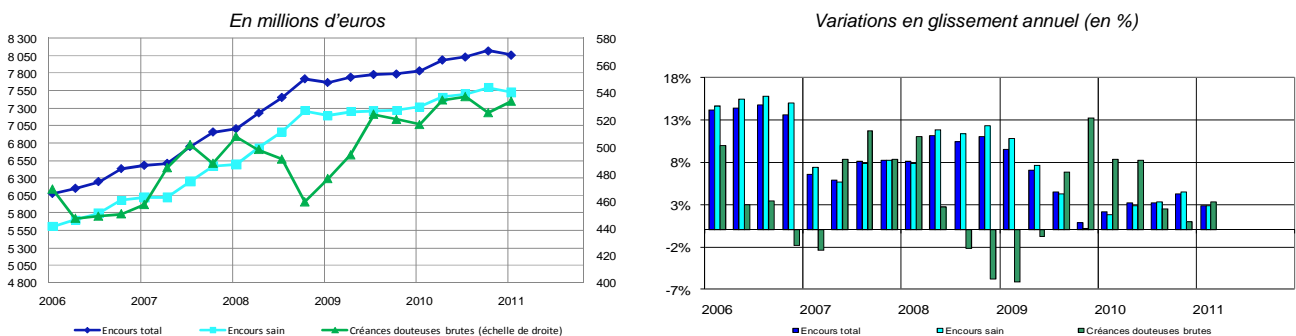
Crédits d'exploitation



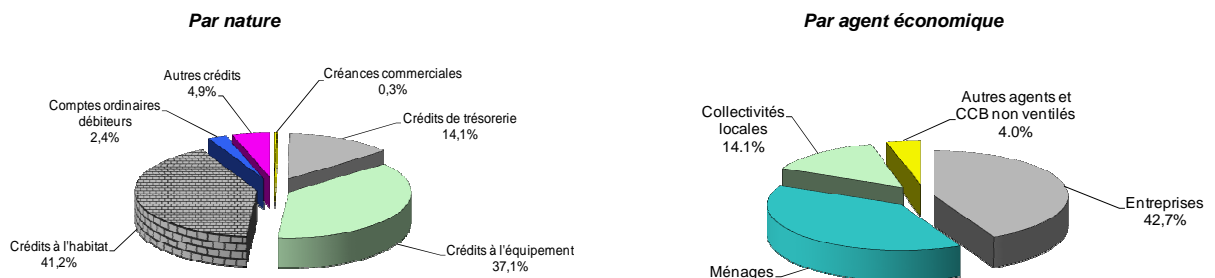
## 4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros									Variations		
	mars-06	mars-07	mars-08	mars-09	mars-10	juin-10	sept.-10	déc.-10	mars-11	1 an	1 trim	
<b>Entreprises</b>												
Crédits d'exploitation	384,7	403,4	402,7	430,7	399,2	444,2	434,9	485,5	383,1	-4,0%	-21,1%	
Créances commerciales	43,3	41,2	26,3	16,0	26,6	26,3	31,7	25,7	17,7	-33,4%	-31,2%	
Crédits de trésorerie	198,2	212,2	212,3	225,2	168,3	193,7	222,2	252,0	202,1	20,1%	-19,8%	
(dt) entrepreneurs individuels	67,2	62,1	63,8	60,3	54,1	51,2	50,6	50,9	49,5	-8,5%	-2,8%	
Comptes ordinaires débiteurs	112,8	118,2	121,7	153,5	162,5	180,0	144,2	131,6	128,4	-21,0%	-2,4%	
Affacturage	30,4	31,9	42,4	36,0	41,9	44,2	36,8	49,1	34,9	-16,6%	-28,9%	
Crédits d'investissement	1156,4	1 296,2	1 450,4	1 698,2	1 707,9	1 698,3	1 732,7	1 743,8	1 747,9	2,3%	0,2%	
Crédits à l'équipement	930,8	1 076,5	1 228,6	1 481,2	1 510,0	1 482,2	1 521,1	1 534,1	1 535,6	1,7%	0,1%	
(dt) entrepreneurs individuels	72,9	77,7	88,7	91,6	92,9	126,4	126,8	128,0	126,8	36,5%	-1,0%	
Crédit-bail	225,6	219,7	221,7	217,0	197,9	216,2	211,6	209,7	212,3	7,2%	1,2%	
Crédits à l'habitat	1025,1	1 049,3	1 053,3	1 077,1	1 079,1	1 053,4	1 064,1	1 048,0	1 053,9	-2,3%	0,56%	
Autres crédits	37,2	46,0	38,4	35,1	28,0	30,1	27,6	30,0	29,5	5,5%	-1,7%	
<b>Encours sain</b>	<b>2603,3</b>	<b>2 794,9</b>	<b>2 944,8</b>	<b>3 241,1</b>	<b>3 214,2</b>	<b>3 226,0</b>	<b>3 259,3</b>	<b>3 280,3</b>	<b>3 214,4</b>	<b>0,0%</b>	<b>-2,0%</b>	
<b>Ménages</b>												
Crédits à la consommation	842,4	857,7	931,6	899,1	906,4	912,1	910,6	912,6	901,4	-0,5%	-1,2%	
Crédits de trésorerie	773,9	784,8	856,5	819,9	824,7	826,3	822,3	827,0	814,6	-1,2%	-1,5%	
Comptes ordinaires débiteurs	36,0	37,5	39,2	42,7	42,8	45,3	48,2	44,2	47,3	10,6%	7,0%	
Crédit-bail	32,5	35,4	35,9	36,5	38,9	40,4	40,2	41,4	39,5	1,5%	-4,5%	
Crédits à l'habitat	1336,9	1 495,9	1 685,6	1 824,4	1 912,7	1 989,6	1 971,4	2 037,1	2 047,8	7,1%	0,5%	
Autres crédits	1,3	1,3	3,4	1,0	0,6	1,9	1,0	2,0	2,4	312,4%	20,4%	
<b>Encours sain</b>	<b>2180,6</b>	<b>2 355,0</b>	<b>2 620,6</b>	<b>2 724,5</b>	<b>2 819,7</b>	<b>2 903,5</b>	<b>2 883,0</b>	<b>2 951,7</b>	<b>2 951,6</b>	<b>4,7%</b>	<b>0,0%</b>	
<b>Collectivités locales</b>												
Crédits d'exploitation	12,7	6,8	6,1	10,2	22,6	26,5	23,9	21,6	25,4	12,2%	17,2%	
Crédits de trésorerie	4,0	2,5	2,9	8,3	20,5	23,7	20,4	18,8	23,3	13,4%	24,1%	
Comptes ordinaires débiteurs	8,6	4,2	3,2	2,0	2,1	2,8	3,5	2,9	2,1	0,1%	-27,9%	
Crédits d'investissement	549,5	678,8	730,1	994,3	1 025,4	1 022,1	974,0	995,2	1 032,5	0,7%	3,7%	
Crédits à l'équipement	549,2	678,4	729,7	994,0	1 025,1	1 021,7	973,6	994,8	1 032,0	0,7%	3,7%	
Crédit bail	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	21,0%	7,0%	
Crédits à l'habitat	78,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Autres crédits	13,0	10,9	4,3	2,8	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	6,5%	-0,6%	
<b>Encours sain</b>	<b>653,8</b>	<b>696,5</b>	<b>740,6</b>	<b>1007,4</b>	<b>1049,9</b>	<b>1050,5</b>	<b>999,9</b>	<b>1018,9</b>	<b>1059,8</b>	<b>0,9%</b>	<b>4,0%</b>	
<b>Autres agents</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>168,9</b>	<b>172,9</b>	<b>187,6</b>	<b>217,8</b>	<b>234,5</b>	<b>275,4</b>	<b>355,8</b>	<b>343,6</b>	<b>300,3</b>	<b>28,0%</b>	<b>-12,6%</b>	
<b>TOTAL</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>5606,6</b>	<b>6019,3</b>	<b>6493,5</b>	<b>7190,7</b>	<b>7318,2</b>	<b>7455,5</b>	<b>7498,0</b>	<b>7594,5</b>	<b>7526,1</b>	<b>2,8%</b>	<b>-0,9%</b>	
Créances douteuses brutes	469,0	457,4	507,7	476,6	516,3	534,4	537,0	525,1	533,6	3,4%	1,6%	
Créances douteuses nettes	167,8	171,5	224,9	192,3	204,4	246,0	223,9	211,2	215,2	5,3%	1,9%	
dont entreprises	96,3	97,3	134,3	123,5	146,9	148,9	153,5	151,3	142,9	-2,7%	-5,5%	
dont ménages	63,9	71,7	62,9	63,5	52,7	58,2	64,5	55,2	54,0	2,5%	-2,1%	
Provisions	301,2	285,9	282,7	284,3	311,8	288,4	313,1	313,9	318,3	2,1%	1,4%	
<b>Encours total</b>	<b>6075,6</b>	<b>6476,7</b>	<b>7001,2</b>	<b>7667,3</b>	<b>7834,5</b>	<b>7989,9</b>	<b>8035,0</b>	<b>8119,6</b>	<b>8059,6</b>	<b>2,9%</b>	<b>-0,7%</b>	
Taux de créances douteuses	7,7%	7,1%	7,3%	6,2%	6,6%	6,7%	6,7%	6,5%	6,6%	0 pt	0,1 pt	
Taux de provisionnement	64,2%	62,5%	55,7%	59,6%	60,4%	54,0%	58,3%	59,8%	59,7%	-0,7 pt	-0,1 pt	

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

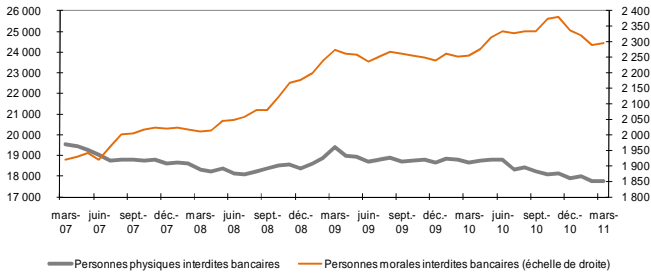


### Structure des passifs financiers au 31 mars 2011



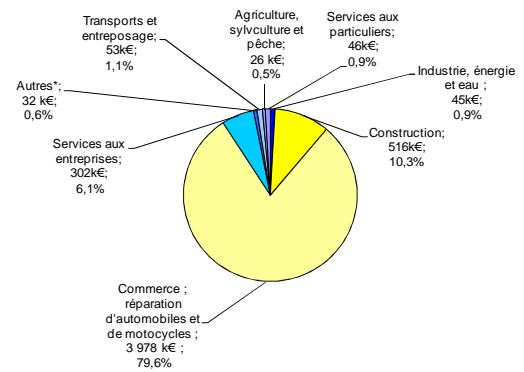
## 5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdictions bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

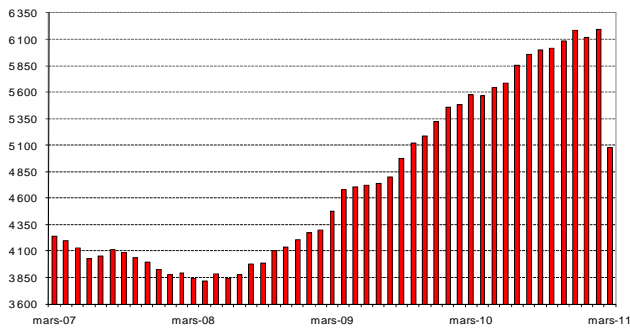
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 1er trimestre 2011



\* Compte tenu de leur faible impact dans le total, les secteurs "activité immobilière", "éducation, santé humaine et action sociale" et "hébergement-restauration" ont été regroupés dans la rubrique "Autres" du présent graphe.

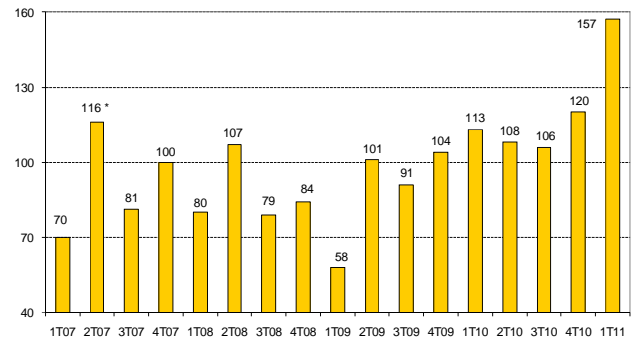
Source : Banque de France

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

Dossiers déposés auprès du Secrétariat de la Commission de Surendettement

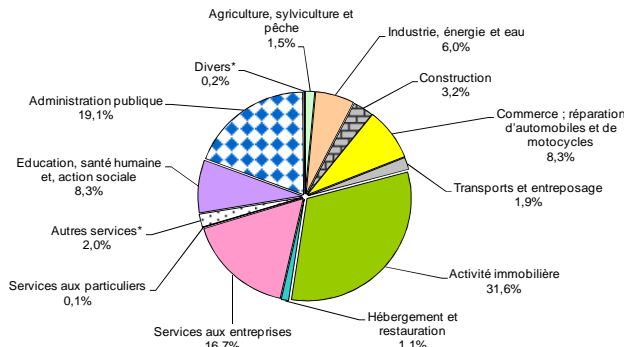


Source : Iedom, données trimestrielles

\*Mission du Conseil Economique et Social national en Martinique en mars 2007

## 6. Risques sectoriels <sup>1</sup>

Répartition des risques par secteur au 31 mars 2011

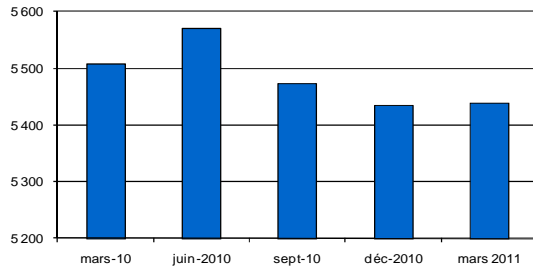


Source : Service central des risques de la Banque de France (voir méthodologie page 4)

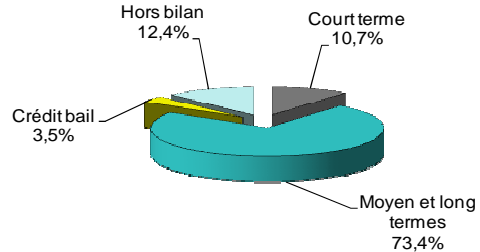
Autres services\* : Autres services marchands ne pouvant être classés dans les services aux entreprises ou les services aux particuliers. Cette rubrique comprend : Télécommunications, Activités des services financiers, Assurance, Activités de poste et de courrier, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes....  
 Divers\* : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités des organisations et organismes extraterritoriaux, Activités des organisations associatives ...

### Evolution globale

En millions d'euros

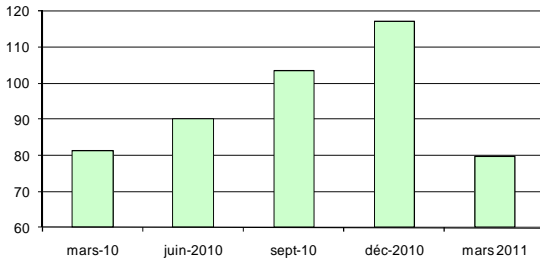


Structure (en %)

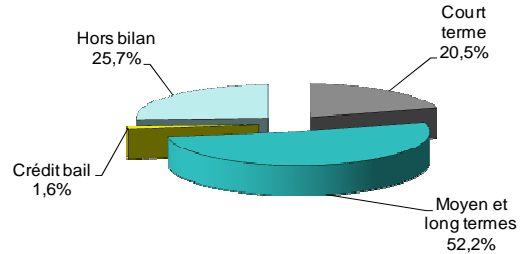


### Secteur primaire

En millions d'euros

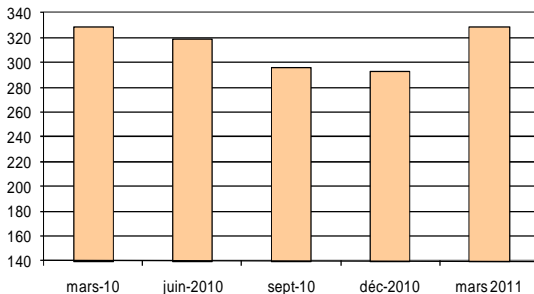


Structure (en %)

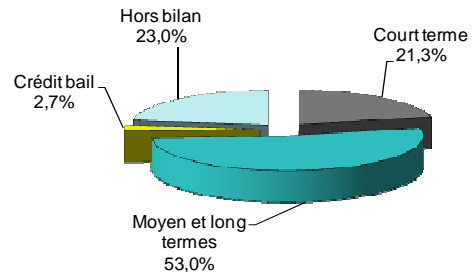


### Industrie, énergie, eau

En millions d'euros



Structure (en %)

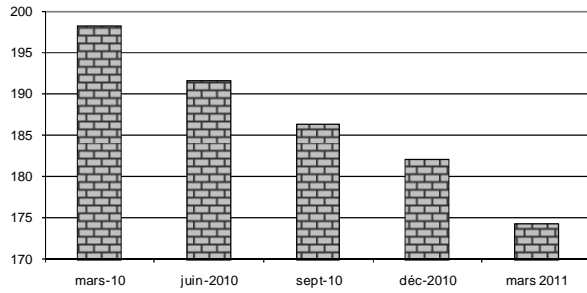


<sup>1</sup> Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF révision 1 et CPF révision 1, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, ont été révisées au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les données présentées ci-dessus prennent en compte cette nouvelle nomenclature.

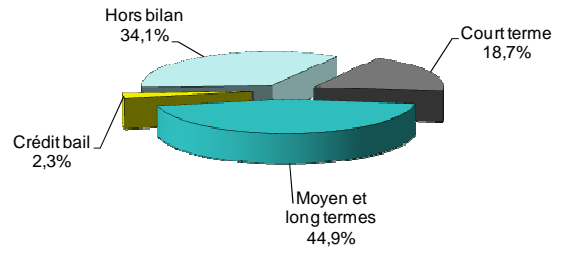
# Conjoncture financière et bancaire

## Construction

En millions d'euros

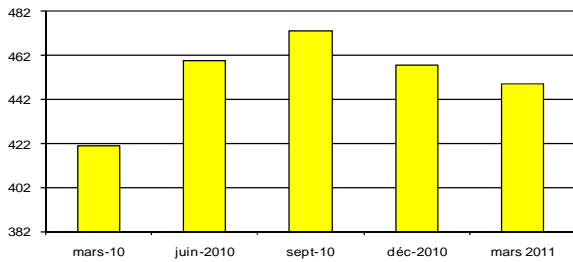


Structure (en %)

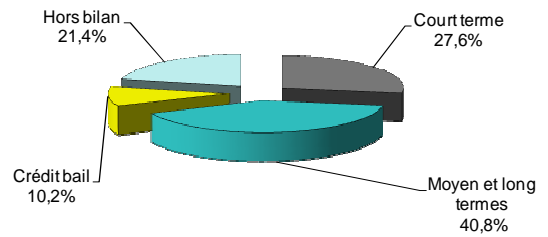


## Commerce

En millions d'euros

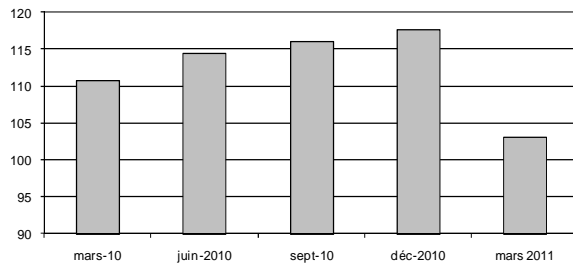


Structure (en %)

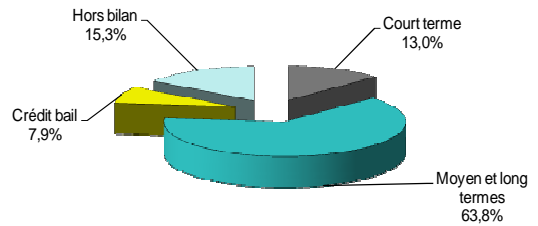


## Transports et entreposage

En millions d'euros

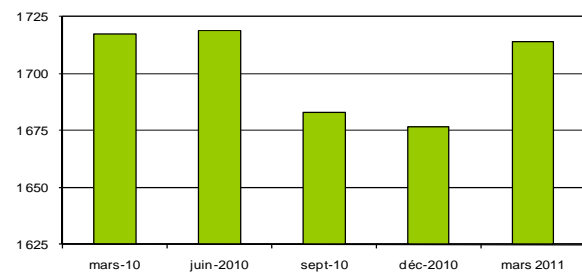


Structure (en %)

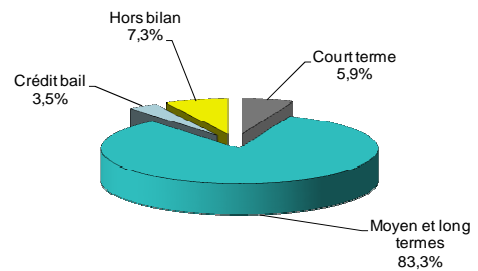


## Activité immobilière

En millions d'euros

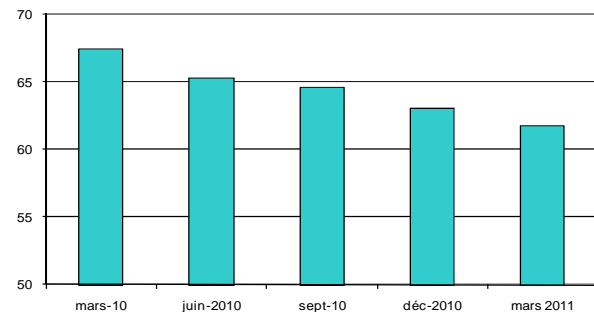


Structure (en %)

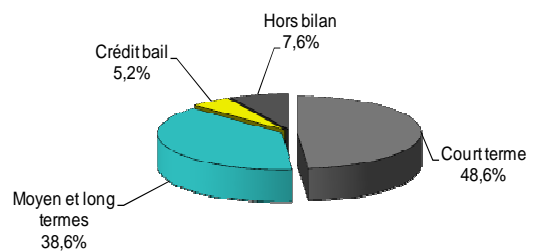


## Hébergement et restauration

En millions d'euros



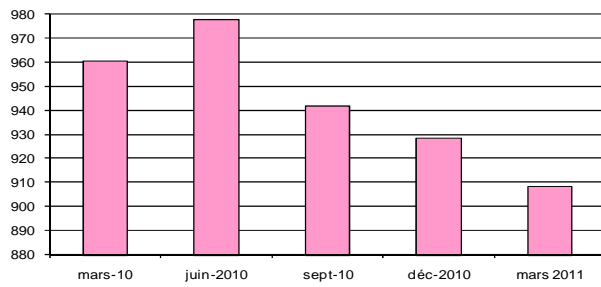
Structure (en %)



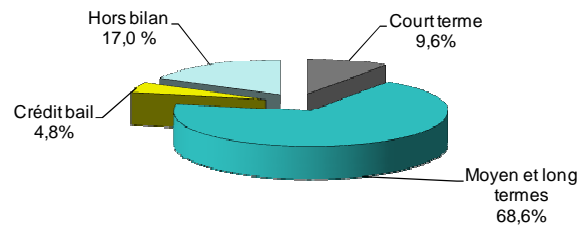
# Conjoncture financière et bancaire

## Services aux entreprises

En millions d'euros

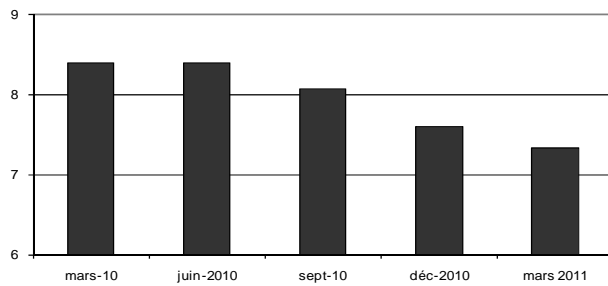


Structure (en %)

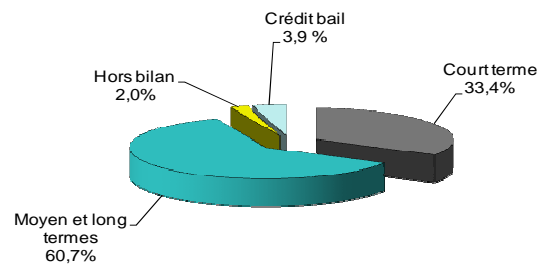


## Services aux particuliers

En millions d'euros

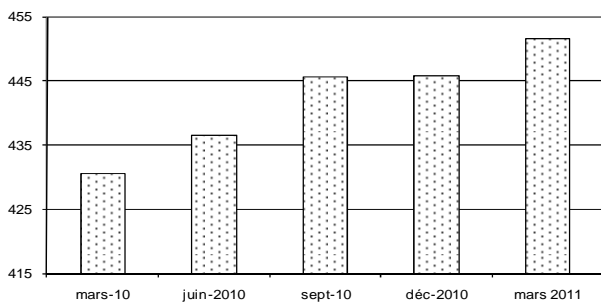


Structure (en %)

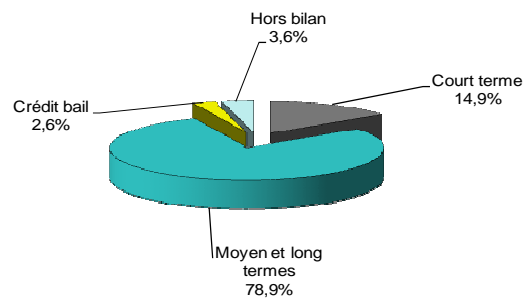


## Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

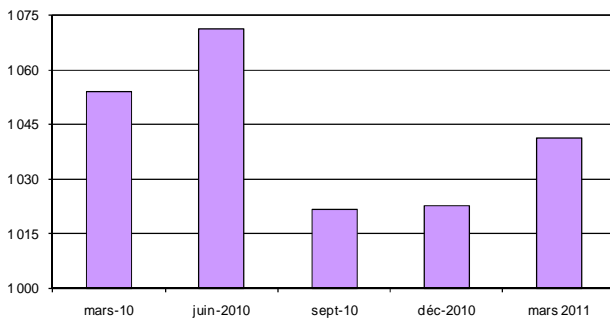


Structure (en %)

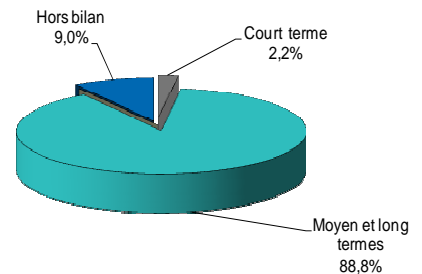


## Administration publique

En millions d'euros



Structure (en %)



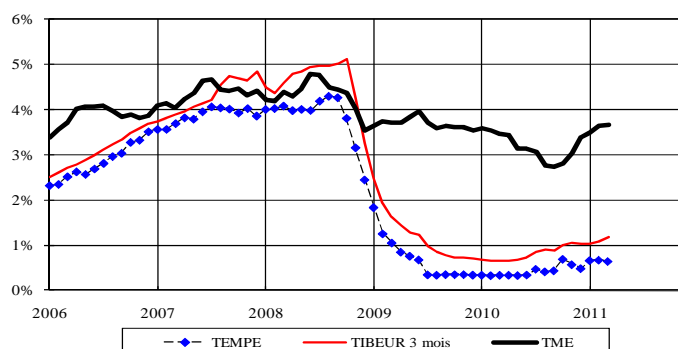
## 7. Rappel des taux

### 7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/4/2011)		1,25%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/4/2011)		2,00%
Taux de la facilité de dépôt marginal (13/04/11)		0,50%
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er février 2011)		
Livret A et bleu 2,00	LDD (ex Codevi) 2,00%	LEP 2,50%
PEL* 2,50%		CEL* 1,25%
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)		0,65%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)		0,38%

\* hors prime d'Etat.

### 7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

### 7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	7,85	5,26	7,13	2,92	2,14	-499	-78
Découvert	10,58	9,58	6,99	10,36	9,88	289	-48
Autres court terme	5,86	6,89	6,23	6,86	4,64	-159	-222
<b>Total crédits CT</b>	<b>9,33</b>	<b>7,74</b>	<b>6,70</b>	<b>8,54</b>	<b>6,07</b>	<b>-63</b>	<b>-247</b>
<b>Crédits moyen long termes</b>	<b>6,49</b>	<b>6,11</b>	<b>5,71</b>	<b>4,94</b>	<b>4,09</b>	<b>-162</b>	<b>-85</b>
<b>Taux moyen pondéré global</b>	<b>8,08</b>	<b>6,83</b>	<b>6,12</b>	<b>5,97</b>	<b>4,45</b>	<b>-167</b>	<b>-152</b>

Source : Iedom

### 7.4 Taux de l'usure

		Taux effectif pratiqué au 1er trimestre 2011 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er avril 2011
PARTICULIERS	<b>Prêts immobiliers :</b>		
	- à taux fixe	5,51%	5,61%
	- à taux variable	4,96%	5,01%
	- prêts relais	5,88%	5,99%
	<b>Autres prêts :</b>		
	- < ou = 1 524 € (*)	21,31%	21,47%
- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)	19,67%	19,53%	
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €	7,77%	8,03%	
ENTREPRISES	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	5,65%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	4,97%	
	- Découverts en compte (**)	13,77%	13,77%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	5,63%	

(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(\*\*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

(\*\*\*) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent



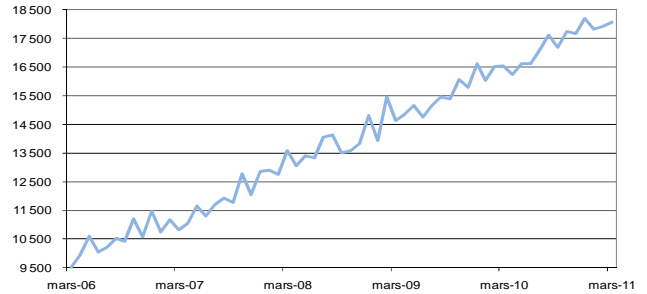
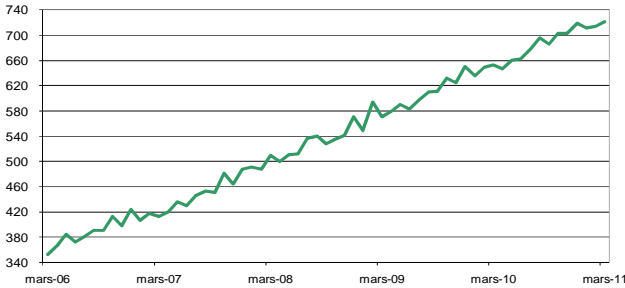
## 8. Monnaie fiduciaire

### 8.1 Emission mensuelle de billets euros

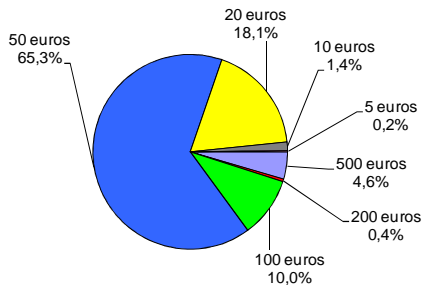
**Emissions nettes de billets à fin mars 2011**

en millions d'euros

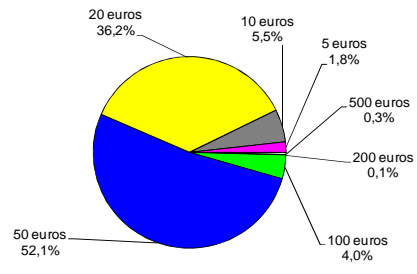
en milliers d'unités



**Répartition en valeur à fin mars 2011**



**Répartition en nombre à fin mars 2011**

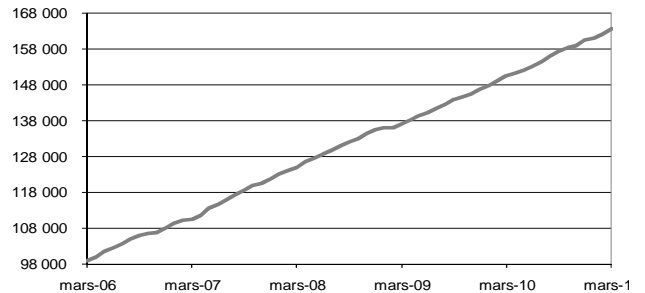
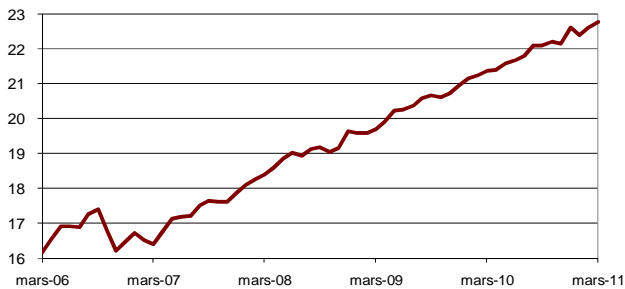


### 8.2 Emission mensuelle de pièces euros

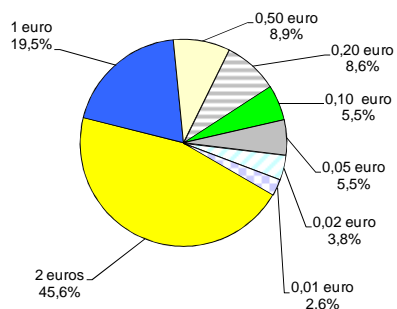
**Emissions nettes de pièces à fin mars 2011**

en millions d'euros

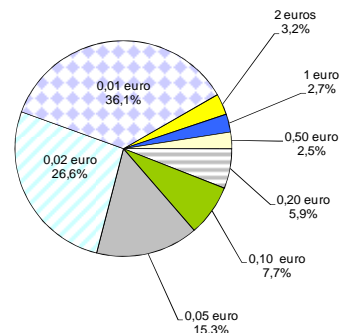
en milliers d'unités



**Répartition en valeur à fin mars 2011**



**Répartition en nombre à fin mars 2011**



# Conjoncture financière et bancaire

## Liste des publications

Lettre mensuelle	Gratuit sur Internet
Bulletin trimestriel : Suivi de la conjoncture financière	Gratuit sur Internet
Suivi de la conjoncture économique	Gratuit sur Internet
Rapport d'activité Iedom	Gratuit sur internet
Rapport annuel : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte ou Saint-Pierre et Miquelon - le fascicule	Gratuit sur internet
Collection complète (6 fascicules + rapport d'activité Iedom)	65 euros TTC

## Les notes de l'Institut

L'énergie dans les DOM ( <i>janvier 2007</i> )	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2005 ( <i>janvier 2007</i> )	8 euros TTC
Etude typologique 2005-2006 sur le surendettement dans les DOM ( <i>juillet 2007</i> )	8 euros TTC
La formation du PNB dans les DOM en 2006 ( <i>octobre 2007</i> )	8 euros TTC
La gestion des déchets ménagers dans les DCOM ( <i>septembre 2008</i> )	8 euros TTC
La filière des déchets en Guadeloupe ( <i>octobre 2008</i> )	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007 ( <i>décembre 2008</i> )	8 euros TTC
Le développement économique de Singapour et de l'île Maurice ( <i>juillet 2009</i> )	8 euros TTC
Les effets de la crise sociale aux Antilles au 1 <sup>er</sup> trimestre 2009 ( <i>novembre 2009</i> )	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008 ( <i>décembre 2009</i> )	8 euros TTC
L'habitat dans les outre-mer français ( <i>février 2010</i> )	8 euros TTC
Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer ( <i>mars 2010</i> )	8 euros TTC
Les collectivités locales des DROM : des acteurs majeurs du développement économique ( <i>décembre 2010</i> )	8 euros TTC
Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines ( <i>déc. 2010</i> )	8 euros TTC
Le microcrédit professionnel en outre-mer : de la création de mono-entreprise au développement économique durable ( <i>avril 2011</i> )	8 euros TTC

## Les notes expresses (dernières parutions)

N° 79 Panorama de la Martinique en 2009 ( <i>août 2010</i> )	
N° 80 Panorama de la Guadeloupe en 2009 ( <i>septembre 2010</i> )	
N° 81 Panorama de Saint-Pierre et Miquelon ( <i>octobre 2010</i> )	
N° 82 Panorama de Saint-Barthélemy ( <i>octobre 2010</i> )	
N° 83 Premières tendances en Guadeloupe - 3 <sup>ème</sup> trimestre 2010- ( <i>octobre 2010</i> )	
N° 84 Panorama de la Guyane ( <i>novembre 2010</i> )	
N° 85 Panorama de Saint-Martin en 2009 ( <i>décembre 2010</i> )	
N° 86 Le microcrédit à la Martinique ( <i>janvier 2010</i> )	
N° 87 Le microcrédit à la Guadeloupe et à Saint-Martin ( <i>janvier 2011</i> )	
N° 88 Endettement et surendettement des ménages à la Guadeloupe ( <i>février 2011</i> )	Publications disponibles en ligne sur le site <a href="http://www.iedom.fr">www.iedom.fr</a>
N° 89 Le microcrédit à la Réunion : un outil d'intégration économique et sociale ? ( <i>février 2011</i> )	
N° 90 Premières tendances 4 <sup>ème</sup> trimestre 2010 ( <i>février 2011</i> )	
N° 91 Le microcrédit à Mayotte ( <i>février 2011</i> )	
N° 92 L'année 2010 à la Martinique : une reprise en demi-teinte ( <i>mars 2011</i> )	
N° 93 L'année 2010 à la Réunion : retour de la croissance ( <i>mars 2011</i> )	
N° 94 L'économie de Mayotte en 2010 : une année morose ( <i>mars 2011</i> )	
N° 95 L'économie en 2010 : une amélioration en fin d'année ( <i>mars 2011</i> )	
N° 96 L'année 2010 à la Guadeloupe : premiers signes de reprise ( <i>mars 2011</i> )	
N° 97 L'économie de St-Pierre-et-Miquelon en 2010 : une amélioration significative ( <i>mars 2011</i> )	
N° 98 Le microcrédit professionnel en outre-mer ( <i>avril 2011</i> )	
N° 99 Premières tendances Guadeloupe - 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 ( <i>mai 2011</i> )	
N°100 Tendances conjoncturelles - 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 - Saint-Pierre et Miquelon ( <i>juin 2011</i> )	

## Notes en partenariat Iedom, Insee, AFD

<i>Guadeloupe : une économie en déficit... d'image (mars 2004)</i>	
<i>Réunion : Une double transition presque réussie (octobre 2004)</i>	
<i>L'économie martiniquaise au passage de 2000 : une trajectoire vertueuse ? (juin 2005)</i>	
<i>Emergence de nouveaux moteurs de croissance - le rattrapage économique réunionnais expliqué 1993-2002 (novembre 2005)</i>	Gratuit sur internet
<i>Les entreprises de Martinique (septembre 2007)</i>	
<i>Guyane : un développement sous contraintes (juin 2008)</i>	
<i>Guyane-Suriname, une meilleure connaissance mutuelle pour une coopération renforcée (décembre 2008)</i>	

## Profil d'entreprises dans les DOM

Etudes comparatives (principaux ratios financiers des DOM et de l'hexagone à partir de la centrale des bilans) :	
- Situation des entreprises des sous-secteurs de l'industrie (agroalimentaire, biens de consommation courante, biens d'équipement et biens intermédiaires).	8 euros TTC
- Situation des entreprises des sous-secteurs du bâtiment et des travaux publics et du commerce (automobile, de gros et de détail).	8 euros TTC
Études disponibles pour les années 1993 à 2004.	

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service des Etudes de l'Iedom au 05 96 59 44 12

1, Boulevard du Général de Gaulle - BP 512 - 97206 Fort-de-France Cedex

etudes@iedom-martinique.fr

Iedom MARTINIQUE - Bulletin trimestriel financier n° 147 - 1er trimestre 2011

### L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint Pierre et Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
  - mise en circulation et gestion des billets de banque,
  - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
  - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Poste,
  - mobilisation des créances privées non négociables,
  - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
  - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
  - gestion des comptes du Trésor public,
  - surendettement et information du public
  - un rôle d'observatoire économique
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
  - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
  - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisation de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
  - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et la France hexagonale.

**INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER**  
**1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE**  
**B.P. 512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX**  
**courriel : [agence@iedom-martinique.fr](mailto:agence@iedom-martinique.fr)**

Directeur de la publication : N. DE SEZE  
Responsable de la rédaction : P. LA COGNATA

Editeur : Iedom

Imprimeur : Iedom

Achévé d'imprimer le 23 juin 2011

Dépôt légal – 23 juin 2011

N° ISSN 0296 – 3116